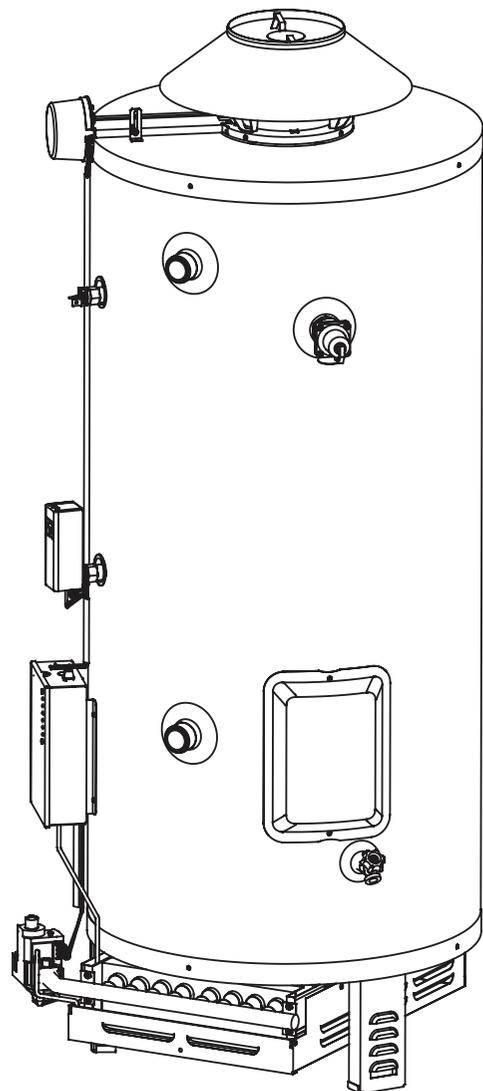


CHAUFFE-EAU AU GAZ COMMERCIAL

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION



⚠ AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau **N'EST PAS** certifié pour être installé dans une maison préfabriquée (mobile) ou à l'extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bien suivre les directives données dans ce manuel afin de réduire au minimum le risque d'incendie, d'explosion, de dommages à la propriété, de blessures graves ou même la mort.

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ:

- **NE TENTEZ PAS** d'allumer d'appareils.
- **NE TOUCHEZ** à aucun interrupteur; **N'UTILISEZ** aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.
- **De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.** Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur qualifié, un service d'entretien ou par le fournisseur de gaz.

IMPORTANT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AVANT DE PROCÉDER. UNE INSTALLATION APPROPRIÉE PERMETTRA UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE ET EFFICACE ÉLIMINANT AINSI DES FRAIS D'ENTRETIEN QUI NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE. LISEZ LA GARANTIE DU PRODUIT CITÉE DANS CE MANUEL, ET N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR ET DE RETOURNER LA CARTE, LE CAS ÉCHÉANT, ET LE CERTIFICAT DE GARANTIE APPLICABLE. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ APPELER VOTRE FOURNISSEUR OU RÉFÉREZ-VOUS À LA SECTION **PROCÉDURE DE SERVICE** CONTENUE DANS CE MANUEL.

CONSERVEZ CE MANUEL POUR TOUTES RÉFÉRENCES ULTÉRIEURES.

Pour vos dossiers, veuillez entrer ci-dessous les numéros de modèle et de série :

N° de modèle _____

N° de série _____

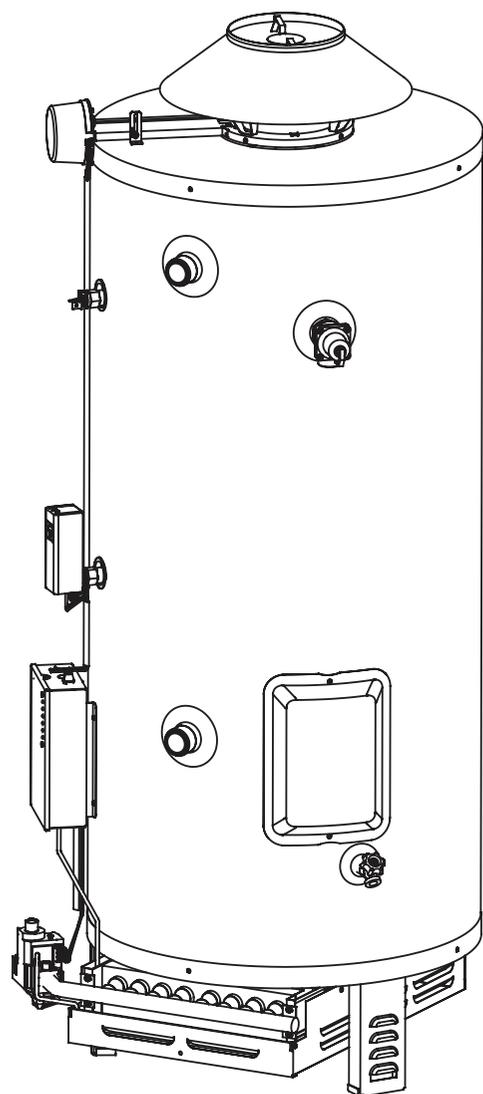


MEMBRE
**AUDI
ATRI**

CHAUFFE-EAU AU GAZ COMMERCIAL

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION



⚠ AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau **N'EST PAS** certifié pour être installé dans une maison préfabriquée (mobile) ou à l'extérieur.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bien suivre les directives données dans ce manuel afin de réduire au minimum le risque d'incendie, d'explosion, de dommages à la propriété, de blessures graves ou même la mort.

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ:

- **NE TENTEZ PAS** d'allumer d'appareils.
- **NE TOUCHEZ** à aucun interrupteur; **N'UTILISEZ** aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.
- **De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.** Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur qualifié, un service d'entretien ou par le fournisseur de gaz.

IMPORTANT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AVANT DE PROCÉDER. UNE INSTALLATION APPROPRIÉE PERMETTRA UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE ET EFFICACE ÉLIMINANT AINSI DES FRAIS D'ENTRETIEN QUI NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE. LISEZ LA GARANTIE DU PRODUIT CITÉE DANS CE MANUEL, ET N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR ET DE RETOURNER LA CARTE, LE CAS ÉCHÉANT, ET LE CERTIFICAT DE GARANTIE APPLICABLE. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ APPELER VOTRE FOURNISSEUR OU RÉFÉREZ-VOUS À LA SECTION **PROCÉDURE DE SERVICE** CONTENUE DANS CE MANUEL.

CONSERVEZ CE MANUEL POUR TOUTES RÉFÉRENCES ULTÉRIEURES.

Pour vos dossiers, veuillez entrer ci-dessous les numéros de modèle et de série :

N° de modèle _____

N° de série _____



MEMBRE
**AUDI
ATRI**

TABLE DES MATIÈRES

Directives de sécurité	2	Filage	10
Directives d'installation	3	Liste des vérifications pour l'installation	13
Emplacement du chauffe-eau	3	Directives d'utilisation	14
Minimum d'espace libre	3	Allumage du chauffe-eau	14
Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation	3	Fonctionnement du capuchon de ventilation	15
Exigences pour l'installation		Réglage de la température de l'eau	15
dans un endroit non-confiné	4	Manque de combustible	15
Exigences pour l'installation		Entretien général	16
dans un endroit confiné	4	Entretien domestique	16
Claires-voies et grillages	5	Condensation	16
Atmosphères corrosives	5	Brûleurs et veilleuse	16
Ventilation	5	Nettoyage de l'intérieur du réservoir	16
Assemblage du registre d'évacuation	5	Contrôle de la sédimentation	16
Système de ventilation	6	Valve de sûreté de température et pression	16
Évacuation forcée (optionnel)	6	Inspection du système de ventilation	16
Système de plomberie	8	Anodes	17
Valve de sûreté de température et pression	8	Vidange du chauffe-eau	17
Augmentation de la pression dans le système d'eau	9	Absences prolongées et vacances	17
Remplissage du chauffe-eau	9	Procédure de service	17
Connexions du gaz	9	Pièces de remplacement	18
Directives d'installation de chauffe-eau conçus		Guide de dépannage	19
pour le chauffage combinée d'eau potable		Garantie	26
et le chauffage du bâtiment	10		

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ

Pour votre sécurité, de même que celle des autres durant l'installation, l'opération et l'entretien de ce chauffe-eau, plusieurs consignes vous sont prodiguées dans ce manuel. Lisez-les et conformez-vous à tous ces messages. Ils attireront votre attention sur les risques potentiels, vous diront comment réduire tout risque de blessures et, finalement, à quoi vous vous exposez si vous ne suivez pas les directives.



Ceci est le symbole d'alerte de sécurité. Ce symbole vous avertit des risques potentiels de blessures graves ou même la mort qui peuvent survenir pour vous et toute autre personne. Tous les messages concernant la sécurité seront précédés du symbole d'alerte de sécurité et du mot «**DANGER**» ou «**AVERTISSEMENT**».



DANGER

Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives **immédiatement**.



AVERTISSEMENT

Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives.



AVERTISSEMENT

NE PAS UTILISER ce chauffe-eau s'il a été submergé dans l'eau, même partiellement. Faites inspecter le chauffe-eau par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle ou tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau. **Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.**

DIRECTIVES D'INSTALLATION

IMPORTANT

Ces directives servent de guide d'installation et d'opération pour votre chauffe-eau. Si elles ne sont pas suivies, le fabricant ne pourra être poursuivi en justice sous toute forme que ce soit. Toutefois, il est à noter que, pour assurer votre sécurité et éviter certains dommages causés par une installation inadéquate, ce chauffe-eau doit être installé par un professionnel certifié et selon tous les règlements locaux, ou, en l'absence de tels règlements, selon le **Code d'installation du gaz naturel et du propane** CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou **the National Fuel Gas Code**, ANSI Z223.1/NFPA 54 aux États-Unis.

Avant de lire les directives d'installation :

- 1) Faites l'inspection du chauffe-eau et de ses composantes pour vous assurer qu'il ne sont pas endommagés. **NE PAS FAIRE** l'installation ou tenter de réparer une pièce endommagée. S'il y a eu dommage, appelez le marchand où vous vous êtes procuré le chauffe-eau ou le fabricant inscrit sur votre carte de garantie.
- 2) Assurez-vous que l'alimentation de gaz corresponde à la sorte de gaz indiqué sur la plaque signalétique, ainsi que sur le contrôle au gaz du chauffe-eau.

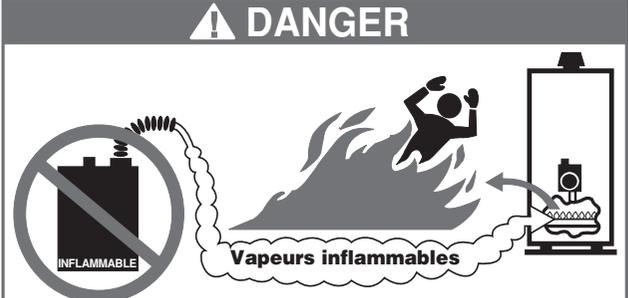
Emplacement du chauffe-eau

Le chauffe-eau doit être situé le plus près possible et de la cheminée et de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude. Cet emplacement doit être à l'abri du gel. Assurez-vous que la tuyauterie d'eau froide n'est pas située au-dessus de la valve à gaz principale ou de tout autre dispositif électrique. Ceci prévient l'eau ou la condensation de dégoutter sur la valve à gaz principale durant son installation et son opération. La position qu'occupe le chauffe-eau doit permettre d'accéder facilement au brûleur, au contrôle au gaz, au robinet de vidange et à la valve de sûreté de température et pression. Le chauffe-eau doit être situé à proximité d'un drain de plancher. Dans le cas où le drain de plancher n'est pas adjacent au chauffe-eau, un bassin de rétention approprié doit être installé sous le chauffe-eau (**voir Illustration 10**). Sa largeur sera d'au moins quatre (4) pouces (10,2 cm) de plus que le diamètre du chauffe-eau et sa profondeur d'au moins un (1) pouce (2,5 cm), donnant accès au robinet de vidange. On veillera à ce que ce bassin ne limite pas l'accès d'air destiné à la combustion et à la ventilation. Afin de prévenir tout dommage à la propriété pouvant être causé par une fuite d'eau provenant de la tuyauterie, de la valve de sûreté ou du chauffe-eau, ce bassin doit être raccordé au système d'égout de la propriété.

Dans le cas où cette dernière recommandation basée sur les codes du bâtiment n'est pas respectée, le fabricant ne pourra être tenu responsable de tout dommage causé par une quelconque fuite d'eau car tout chauffe-eau percera un jour ou l'autre.

Ce chauffe-eau peut être installé sur un plancher combustible ou non combustible. Néanmoins, si le chauffe-eau est installé sur un tapis, on doit placer un panneau de bois ou de métal sous le chauffe-eau. Ce panneau devra avoir au moins trois (3) pouces (7,6 cm) de plus en longueur et en largeur que le chauffe-eau. Lorsque le chauffe-eau est installé dans une alcôve ou un placard, on doit recouvrir la totalité de la surface du plancher avec le panneau. Ce panneau doit être assez solide pour supporter le poids du chauffe-eau rempli d'eau (UG73 = 471Kg [1 040 Lbs], UG65 = 457Kg [1 010 Lbs]).

⚠ DANGER



Vapeurs inflammables

⚠ Les vapeurs des liquides inflammables exploseront, s'enflammeront et entraîneront la mort ou des brûlures graves.

Ne pas utiliser, ni entreposer des produits inflammables, comme de l'essence, des solvants ou des adhésifs dans la même pièce que le chauffe-eau.

Garder les produits inflammables :

1. très loin du chauffe-eau,
2. dans des récipients approuvés,
3. dans des récipients fermés hermétiquement,
4. hors de la portée des enfants.

Le chauffe-eau est pourvu d'un brûleur principal et .

La flamme de la veilleuse :

1. est toujours présente,
2. enflammera les vapeurs inflammables .

Les vapeurs :

1. sont invisibles,
2. sont plus lourdes de l'air,
3. se propagent sur le plancher sur une grande distance
4. peuvent être transportées à partir d'autres pièces, jusqu'à la flamme de la veilleuse, par les courant d'air.

Installation :

Ne pas installer le chauffe-eau dans un endroit où des produits inflammables seront entreposés ou utilisés sauf si le brûleur principal et la flamme de la

veilleuse sont à au moins 18 po. au-dessus du plancher. Ceci réduira, sans l'éliminer, le risque d'inflammation des vapeurs par le brûleur principal ou la flamme de la veilleuse.

Lisez et suivez les instructions et mises en garde fournies avec le chauffe-eau. Si le manuel d'instructions n'est pas fourni, communiquez avec le détaillant ou le fabricant.

Minimum d'espace libre

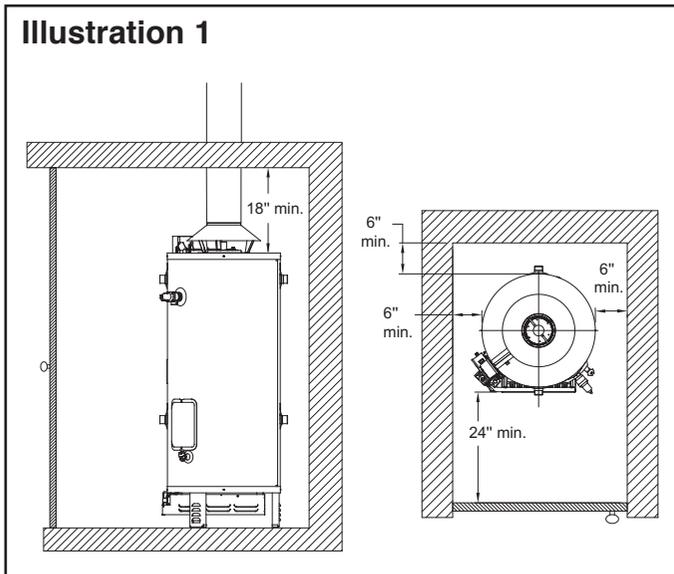
Le minimum d'espace libre entre le chauffe-eau et les matières inflammables est six (6) pouces (15,2 cm) à l'arrière et sur les côtés, vingt-quatre (24) pouces (61 cm) à l'avant, et (18) pouces (45,7 cm) au-dessus (**voir Illustration 1**).

Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation

Pour bien fonctionner, le chauffe-eau doit être continuellement alimenté d'air frais en quantité suffisante pour la combustion et la ventilation. L'environnement immédiat de votre réservoir doit toujours être dégagé et les prises d'air du

DIRECTIVES D'INSTALLATION

Illustration 1



chauffe-eau ne doivent en aucun temps être obstruées. Une mauvaise alimentation d'air au chauffe-eau aura pour effet de donner une flamme jaune claire, ce qui provoquera l'accumulation de suie dans la chambre de combustion, sur le brûleur, ainsi que dans la cheminée. Il peut en résulter des dommages au chauffe-eau, ainsi que des blessures graves si des correctifs ne sont pas apportés.

L'emplacement du chauffe-eau déterminera les exigences requises en air de combustion et de ventilation. Les chauffe-eau sont installés, soit dans un espace ouvert (non-confiné), soit dans de petits espaces (confinés) comme des placards ou de toutes petites pièces.

Exigences pour l'installation dans un endroit non-confiné

Un espace est considéré comme non-confiné lorsqu'il a un minimum de 50 pieds cubes par 1 000 BTU/h (4,83m³/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans cet espace. Les chauffe-eau installés dans des endroits non confinés ne nécessitent pas normalement l'air extérieur pour bien fonctionner. Par contre, il peut devenir nécessaire d'avoir un ajout d'air frais dans des édifices hermétiques (possédant une isolation supérieure, des coupes vapeurs, des bourrelets isolants, etc.) et, tout particulièrement dans des constructions récentes. Pour toute information sur la façon de fournir un apport d'air frais supplémentaire, voyez les exigences énumérées ci-dessous concernant les espaces confinés.

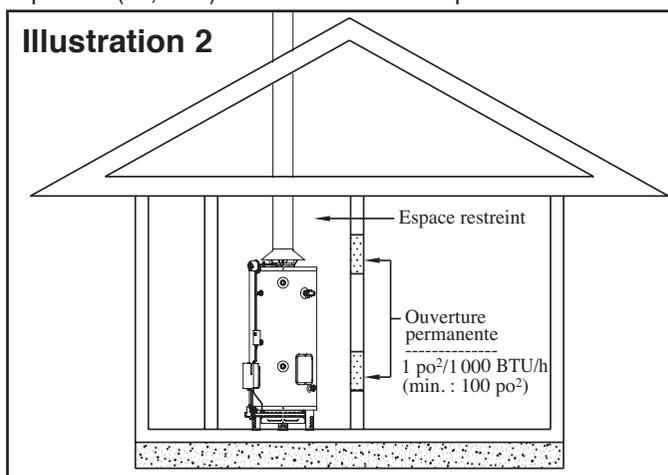
Exigences pour l'installation dans un endroit confiné

Un espace est considéré comme confiné lorsqu'il a moins de 50 pieds cubes par 1 000 BTU/h (4,83 m³/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans cet espace. Les chauffe-eau installés dans des endroits confinés nécessitent normalement un apport d'air extérieur pour bien fonctionner. Celui-ci peut-être fourni de deux façons :

1) Air provenant de l'intérieur de l'édifice : L'espace confiné devrait être muni de deux ouvertures permanentes (**voir Illustration 2**) communiquant directement avec une ou des pièce(s) possédant un volume d'air total suffisant, correspondant ainsi au critère d'une installation dans un endroit non confiné. Le total de la puissance de tous les appareils au gaz utilisés dans un espace confiné doit être pris en considération.

Chaque ouverture doit avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 1 000 BTU/h (2 201,4 mm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans l'espace confiné, mais pas moins de 100 pouces carrés (64 516 mm²). Une première ouverture devrait se situer à environ douze (12) pouces (30,5 cm) du haut. La seconde ouverture devrait se situer à environ douze (12) pouces (30,5 cm) du bas du mur de l'espace confiné.

Illustration 2



2) Air provenant de l'extérieur :

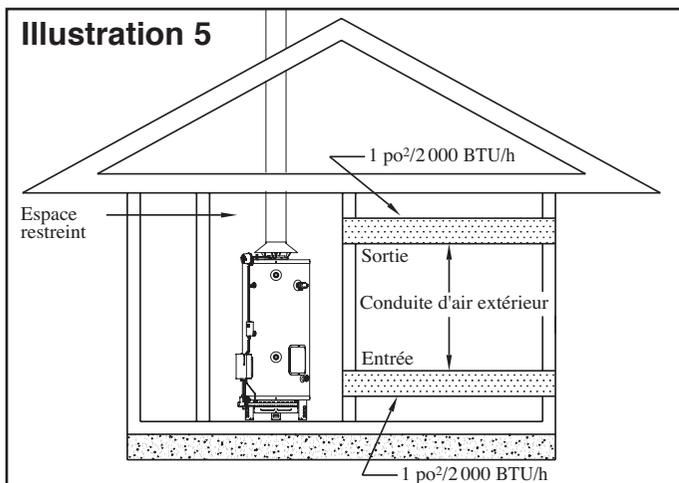
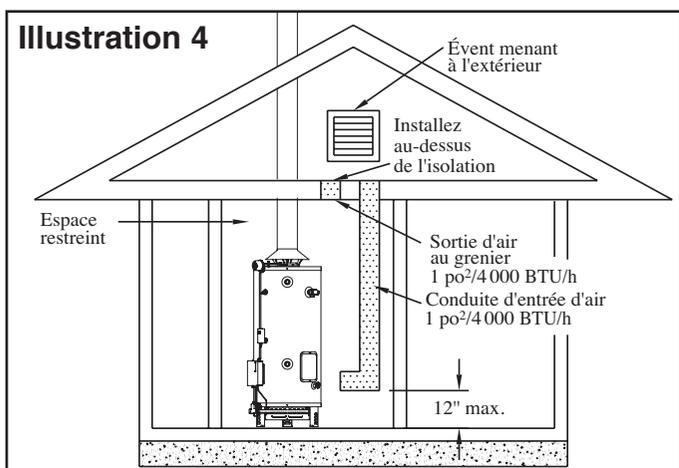
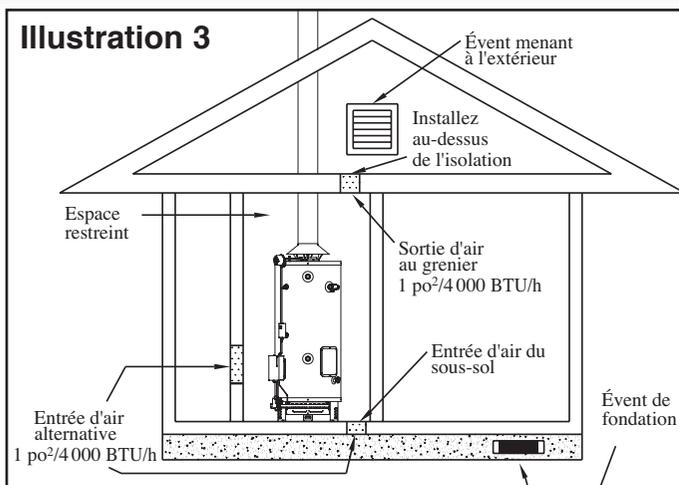
L'espace confiné devrait être muni de deux ouvertures permanentes, l'une à environ douze (12) pouces (30,5 cm) du haut et l'autre à environ six (12) pouces (30,5 cm) du bas du mur de l'espace confiné. Les ouvertures devraient communiquer directement, ou par des conduites, avec l'extérieur ou les espaces (réduit, grenier) qui communiquent sans contrainte avec l'extérieur.

A) Lorsque les ouvertures communiquent directement à l'extérieur, chaque ouverture devrait avoir un espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 BTUH (5,5 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (**voir Illustration 3**).

B) Lorsque les ouvertures communiquent avec l'extérieur par des conduites verticales, chaque ouverture devrait avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 BTUH (5,5 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (**voir Illustration 4**).

C) Lorsque les ouvertures communiquent avec l'extérieur par des conduites horizontales, chaque ouverture devrait avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 2 000 BTUH (11 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (**voir Illustration 5**).

DIRECTIVES D'INSTALLATION



Lorsque des conduites sont utilisées, l'embout devrait être de la même aire de surface que l'ouverture où elles sont connectées. Le côté de la conduite rectangulaire doit mesurer un minimum de trois (3) pouces (7,62 cm).

Clares-voies et grillages

En calculant l'aire nécessaire pour les prises d'air, vous devez prendre en considération l'effet d'obstruction occasionné par les claires-voies ou les grillages. Le maillage de ces grillages ne doit pas être plus petit que 1/4 pouce (6,4 mm). Si l'aire à travers une claire-voie ou grillage est déjà connue, veuillez le prendre en considération pour le calcul de l'ouverture afin de fournir l'aire requise. Si l'aire n'est pas connue, vous devrez considérer 20-25% d'espace libre pour des

claires-voies et des grillages en bois, et 60-75% d'espace libre pour des claires-voies et des grillages en métal. Les claires-voies et les grillages doivent être installés en position ouverte ou connectés avec le chauffe-eau pour s'ouvrir automatiquement durant le fonctionnement du chauffe-eau.

Atmosphères corrosives

Si ce chauffe-eau doit être installé dans un salon de beauté, un salon de barbier, un laboratoire de photos, un nettoyeur à sec, un édifice avec piscine intérieure ou un endroit de stockage de produits chimiques, il devient impératif que l'air de combustion et l'air de ventilation soient aspirés de l'extérieur de ces emplacements. Ces endroits contiennent déjà des vaporisateurs en aérosol, des détergents, des javellisants, des nettoyeurs à base de solvants, des réfrigérants et autres composants volatiles qui, en plus d'être très inflammables, deviennent des composés corrosifs acidifiés lorsque chauffés. Une exposition à de telles conditions peut être périlleuse et entraîner une défaillance prématurée du chauffe-eau. **Si le chauffe-eau fait défaut suite à l'exposition à une atmosphère aussi corrosive, la garantie devient nulle.**

Ventilation

! DANGER

Lorsque vous procédez à l'installation du système de ventilation, assurez-vous de suivre la procédure des règlements locaux ou, en l'absence de règlements locaux, suivez le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1 au Canada et/ou *The National Fuel Gas Code*, ANSI Z 223.1/NFPA 54 aux États-Unis. Ne jamais mettre le chauffe-eau en marche sans être certain qu'il est bien ventilé à l'extérieur et qu'il y a assez d'air fourni pour le bon fonctionnement de l'appareil. Une erreur dans l'installation du système de ventilation pourrait conduire à des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Assemblage du registre d'évacuation

L'assemblage du registre d'évacuation est expédié dans son propre emballage incorporé au système d'emballage principal du chauffe-eau. Avant d'installer, vérifiez si vous avez le bon registre d'évacuation, le modèle UG73-125N (-125NH) nécessite un capuchon de cinq (5) pouces alors que tous les autres modèles UG73 nécessite un capuchon de six (6) pouces. Le modèle UG65-250N (-250NH) nécessite un capuchon de sept (7) pouces et tout les autres modèles UG65 doivent être munis d'un capuchon de huit (8) pouces.

! AVERTISSEMENT

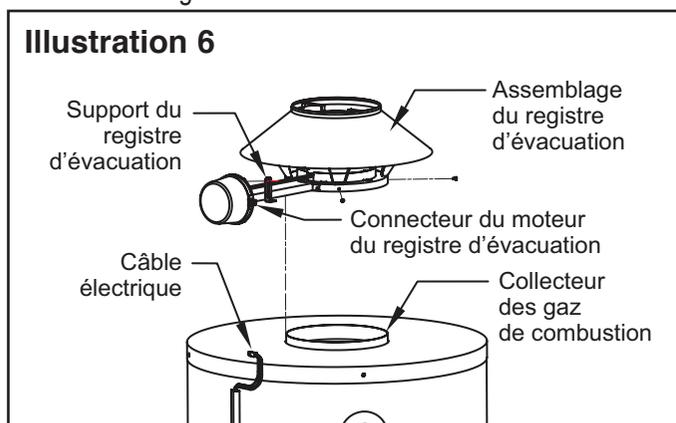
NE JAMAIS modifier aucune composante du capuchon de ventilation. **NE JAMAIS** alimenter électriquement le chauffe-eau sans avoir terminé l'installation du capuchon de ventilation. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

DIRECTIVES D'INSTALLATION

À l'installation du chauffe-eau, assurez vous que l'emplacement choisi permet de bien voir le capuchon de ventilation. Lorsqu'ouvert le clapet du registre est à la vertical. Le registre doit être ouvert quand les brûleurs du chauffe-eau sont en opération.

Pour une bonne installation de l'assemblage du registre d'évacuation, utilisez les vissees fournies et suivez les instructions suivantes (voir illustration 6).

- 1) Dégagez le registre d'évacuation de son emballage.
- 2) Centrez le capuchon de ventilation avec la sortie du collecteur.
- 3) Orientez le registre d'évacuation de façon à pouvoir faire le raccordement électrique entre le câble du chauffe-eau et le connecteur du moteur du registre d'évacuation.
- 4) Fixez le registre d'évacuation au collecteur des gaz de combustion.
- 5) Installez le support du registre d'évacuation.
- 6) Sécurisez l'assemblage au dessus du chauffe-eau.
- 7) Raccordez le câble du chauffe-eau au connecteur sur le moteur du registre d'évacuation.



Système de ventilation

Le système de ventilation doit être relié au capuchon de ventilation pour faire la connexion du chauffe-eau au conduit de gaz ou à la cheminée. Le tuyau de ventilation connecté au chauffe-eau doit avoir la même dimension que la sortie du capuchon de ventilation. Nous recommandons fortement que ce chauffe-eau soit installé sur un système de ventilation séparé de tout autre appareil. En certaines circonstances, une ventilation adéquate peut nécessiter l'installation d'un tuyau de ventilation plus grand et/ou d'un système de ventilation combiné à d'autres appareils. Consultez les tables de ventilation dans le *Code d'installation du gaz naturel et du propane* au Canada CAN/CSA-B149.1 et/ou *The National Fuel Gas Code*, ANSI Z 223.1/NFPA 54 aux États-Unis pour choisir la grandeur appropriée du tuyau d'évent.

Lors de la connexion du tuyau d'évent au chauffe-eau, vous devez suivre les directives suivantes :

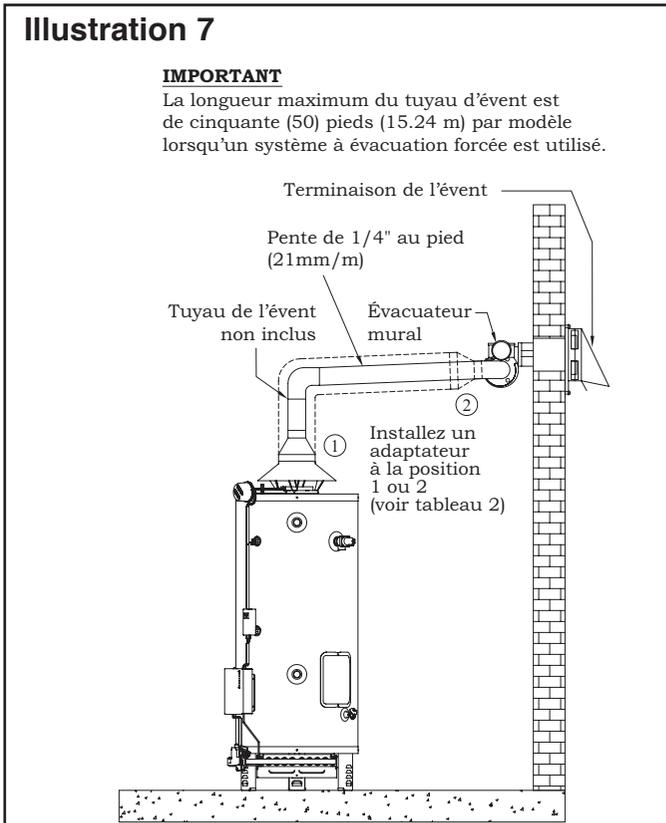
- Installez le tuyau d'évent de façon à minimiser le nombre de changements de direction, car ceci pourrait provoquer une résistance dans l'évacuation des gaz de combustion.
- La longueur horizontale de tuyau d'évacuation ne devrait

pas excéder 75% de la hauteur verticale du tuyau et ne devrait, en aucun cas, excéder vingt (20) pieds (6,1 m).

- Vous devez respecter une pente ascendante d'au moins 1/4 de pouce/pied (21mm/m) linéaire (voir illustration 7).
- Toutes les pièces de tuyauterie doivent être rattachées entre elles par des vis à métal ou autres vis approuvées.
- L'installation d'un tuyau d'évacuation simple doit respecter un espace de six (6) pouces (15,2 cm) de tout matériau inflammable.
- Tout système d'évacuation construit avec un tuyau simple ne peut passer au travers d'un grenier, d'un mur intérieur, d'une pièce avec plafond très bas, d'une pièce confinée ou d'un plancher.
- Le tuyau d'évacuation doit être accessible pour inspection, nettoyage ou remplacement.

Évacuation forcée (optionnel)

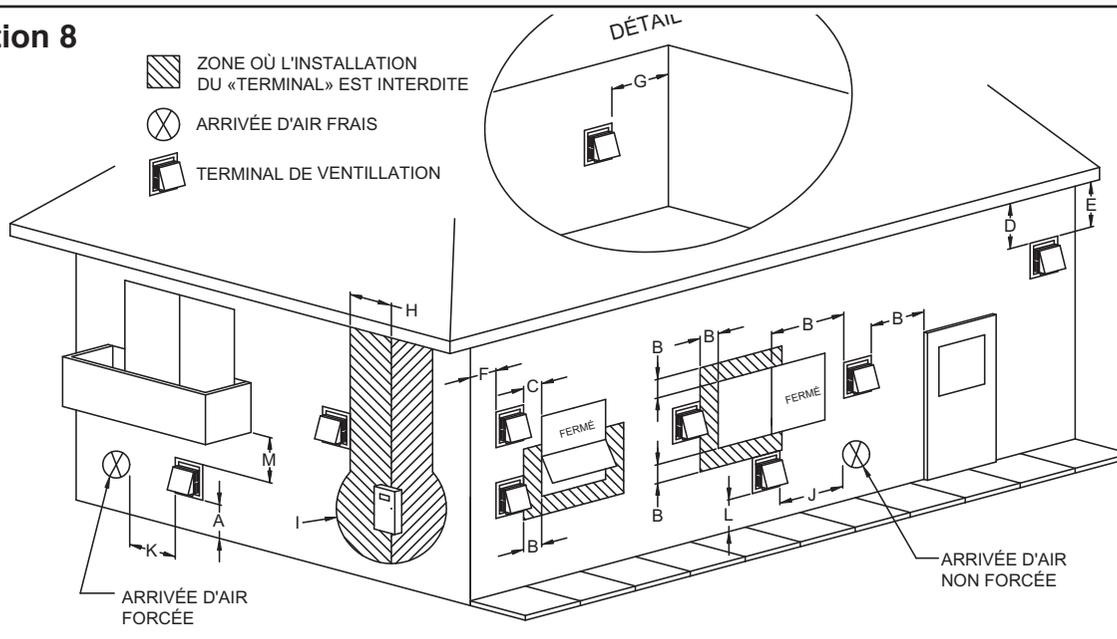
Ce chauffe-eau est conçu et approuvé pour une installation avec un évacuateur mural Tjernlund^{MD} (voir illustration 7). Ce système de ventilation peut être incorporé à l'installation initiale ou à une date ultérieure, selon le besoin. L'ensemble comprend le ventilateur et la terminaison de l'évent (voir Tableau 1 et illustration 9). La tuyauterie de ventilation n'est pas incluse. Avant de débiter l'installation de votre évacuateur mural, assurez-vous d'avoir le bon ensemble d'évacuateur pour le modèle de chauffe-eau installé (voir le Tableau 2). Vous devez vous assurer que les dimensions minimales (voir illustration 8) sont bien respectées. La longueur maximum du tuyau d'évent est de cinquante (50) pieds (15.24 m) pour chacun des modèles. Les directives d'installation complètes de l'évacuateur mural sont incluses dans le manuel l'accompagnant.



DIRECTIVES D'INSTALLATION

Illustration 8

-  ZONE OÙ L'INSTALLATION DU «TERMINAL» EST INTERDITE
-  ARRIVÉE D'AIR FRAIS
-  TERMINAL DE VENTILLATION



Lorsqu'un système à évacuation forcée est utilisé, les espaces libres exigés pour la sortie d'évent sont :

	Installations (Canada) ¹	Installations (États-Unis) ²
A) Espace libre au dessus du sol, d'un portail, d'une véranda, d'une terrasse ou d'un balcon.	12 pouces (30 cm)	12 pouces (30 cm)
B) Espace libre aux fenêtres ou portes qui peuvent être ouvertes	3 pieds (91 cm)	4 pieds (1.2 m) en dessous ou du côté de l'ouverture 1 pied (30 cm) au dessus
C) Espace libre aux fenêtres qui ne s'ouvrent pas.	*	*
D) Espace horizontal entre la ligne verticale du centre de l'évacuation des compteurs et régulateurs	*	*
E) Espace libre sous la corniche non ventilée.	*	*
F) Espace libre du coin extérieur.	*	*
G) Espace libre du coin intérieur.	*	*
H) Espace entre la ligne du centre de l'évacuation des compteurs et régulateurs	3 pieds (91 cm) si moins de 15 pieds (4.6 m) au-dessus du compteur/ régulateur de pression	*
I) Espace libre au point de ventilation du régulateur de pression	3 pieds (91 cm)	*
J) Espace minimum vers tout point d'entrée d'air d'appoint ou de tout autre appareil.	3 pieds (91 cm)	4 pieds (1.2 m) en dessous ou d'un côté de l'ouverture; 1 pied (30 cm) au dessus
K) Espace libre vers toute entrée d'air d'appoint motorisée	6 pieds (1.83 m)	3 pieds (91cm) au dessus si plus de 10 pieds (3m) à l'horizontale
L) Espace libre vertical minimum pour un trottoir pavé, une entrée pour véhicule ou tout terrain du domaine public.	7 pieds (2.13 m)†	7 pieds (2.13 m)†
M) Espace libre entre le sol et un portail, une véranda, une terrasse ou un balcon.	12 pouces (30 cm)‡	*

¹ Selon la version la plus récente de CAN/CSA B149.1 National Gas and Propane Installation Code.

² Selon la version la plus récente de ANSI Z223.1/NFPA 54 National Fuel Gas Code.

† L'évent ne devrait jamais donner directement sur un terrain mitoyen servant à deux maisons familiales.

‡ Une dérogation est permise si un minimum de deux côtés sont ouverts à la libre circulation de l'air.

*Les distances doivent être en accord avec les réglementations locales ainsi que les recommandations du fournisseurs de gaz.

DIRECTIVES D'INSTALLATION

Tableau 1 — Unité de ventilation incluant la terminaison de l'évent

Modèles	# Kit	Moteur		DIMENSIONS (pouces)										Dim. de base capuchon	Entrée/ Sortie
		Watts	Amps	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J		
UG73-125NH à UG73-150NH	1	95	1.26	7 7/8	7	11	4	7 1/2 ^(sq)	7 1/8	13 ^(sq)	8 5/8	7 3/8	11	8 ^(sq)	4
UG73-150N à UG65-360N	2	224	1.51	9 1/4	8 1/2	11 1/2	6	8 1/2 ^(dia)	7 7/8	12 ^(sq)	9 1/2	10 1/2	10	9 ^(dia)	6

	Évacuateur	Terminason
Kit #1	HS1: No de pièce de Giant 80000009-A.	VH1-4: No de pièce de Giant 80000109-A
Kit #2	HS2: No de pièce de Giant 80000010-A	VH1-6: No de pièce de Giant 80000110-A

Note : La longueur maximum est calculée en pieds linéaire de tuyau plus 11 pieds pour un coude de 90°, 6" dia., 7 pieds pour un coude 90°, 4" dia., 5 pieds pour un coude de 45°, 6" dia., 4 pieds pour un coude de 45°, 4" dia., 4 pieds pour un adaptateur 8" à 6", 5 pieds pour un adaptateur 6" à 4" et 3 pieds pour un adaptateur 5" à 4".

Tableau 2

Modèle	# de kit	Sortie de l'évent	Diamètre de l'évent	Adaptateur de l'évent	Localisation de l'adaptateur
UG73-125NH	1	5"	4"	5"-4"	1
UG73-125N	1	5"	4"	5"-4"	1
UG73-150NH	1	6"	6"	6"-4"	2
UG73-150N	2	6"	6"	Non requis	—
UG73-200NH	2	6"	6"	Non requis	—
UG73-200N	2	6"	6"	Non requis	—
UG65-250NH	2	7"	6"	7"-6"	1
UG65-250N	2	7"	6"	7"-6"	1
UG65-300NH	2	8"	6"	8"-6"	1
UG65-300N	2	8"	6"	8"-6"	1
UG65-360NH	2	8"	8"	8"-6"	2
UG65-360N	2	8"	8"	8"-6"	2

Note : Le tuyau de ventilation n'est pas inclus.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'installation est complétée, faites une inspection visuelle afin de vous assurer que tous les joints du système de ventilation sont reliés correctement et conformément aux directives. Une mauvaise installation du système de ventilation peut provoquer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

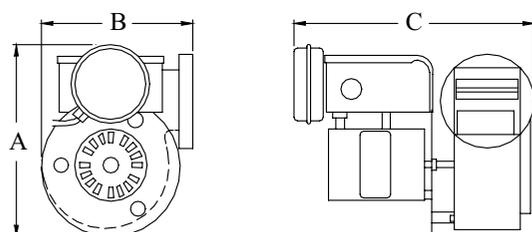
Système de plomberie

Référez-vous à l'**Illustration 10** pour une installation typique. En respectant cette disposition, vous assurerez un fonctionnement efficace tout au long de la vie du chauffe-eau. Avant de faire les raccordements de la plomberie, localisez l'entrée d'eau **FROIDE** et la sortie d'eau **CHAUDE**. Ces raccords galvanisés ont un diamètre de 1 1/2 de pouce N.P.T. filetés mâle. Installez une valve d'arrêt sur la conduite d'eau froide. Il est recommandé d'installer des joints d'union sur la conduite d'eau froide et d'eau chaude pour faciliter le changement du chauffe-eau, si nécessaire.

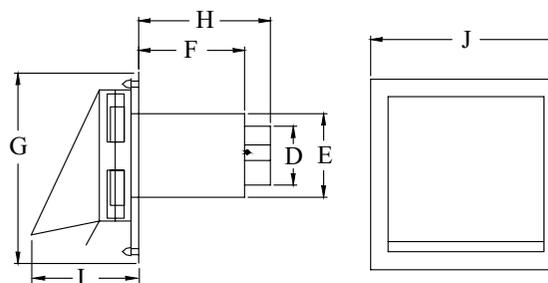
Lorsque vous effectuez les raccordements d'eau froide et d'eau chaude au chauffe-eau, utilisez un ruban de Teflon^{MD} pour une étanchéité de joint de bonne qualité et assurez-vous que tous les joints sont bien serrés. Il est interdit d'utiliser une flamme nue pour souder les raccords au chauffe-eau. La chaleur endommagera ou même détruira le plastique recouvrant l'intérieur des raccords. **Ceci entraînera une détérioration prématurée des raccords et ne sera pas couvert par la garantie.**

Illustration 9

Évacuateur mural



Terminaison de l'évent



Valve de sûreté de température et pression

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS boucher la valve de sûreté de température et pression ainsi que son tuyau d'évacuation. **NE PAS** enlever la valve de sûreté. Assurez-vous que la valve de sûreté est de la bonne dimension pour le chauffe-eau. Si la valve de sûreté coule sans arrêt, appelez un technicien qualifié pour corriger le problème. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Afin d'offrir une protection sans faille contre une pression et/ou une température excessive, le fabricant a installé une valve de sûreté de température et pression qui rencontre les exigences de la norme «**Relief Valves and Automatic Gas Shut-Off Devices for Hot Water Supply Systems**», CSA 4.4, au Canada, et/ou ANSI Z21.22, aux États-Unis. Le réglage de pression maximum de cette valve de sûreté ne dépasse pas la pression hydrostatique d'opération du chauffe-eau (150 psi = 1 035 kPa) et doit pouvoir résister une puissance en BTU/h égale ou supérieure à la puissance indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau. Cette valve de sûreté ne devrait jamais être enlevée ou obstruée.

Si vous devez changer cette valve de sûreté, veuillez utiliser uniquement une valve de sûreté de température et pression conçue à cette fin. Ne jamais installer une valve de sûreté

DIRECTIVES D'INSTALLATION

usagée qui pourrait être endommagée ou inadéquate pour votre nouveau chauffe-eau. Cette nouvelle valve devra rencontrer les règlements locaux ou, au moins, les exigences citées plus haut. Ne jamais installer une autre valve entre la valve de sûreté et le chauffe-eau.

Un tuyau d'évacuation doit être installé à la sortie de la valve de sûreté. Le tuyau d'évacuation :

- Ne doit pas être inférieur au diamètre de la sortie de la valve de sûreté.
- Ne doit pas être à moins de six (6) pouces (15,2 cm) et plus de douze (12) pouces (30,5 cm) au-dessus du drain de plancher.
- Ne doit être obstrué d'aucune façon. Ne pas fileter, capsuler ou obstruer la sortie de cette embouchure d'aucune manière.
- Doit être fabriqué avec un matériau capable de supporter une température de 193°F (90°C) sans se déformer.
- Doit être installé pour permettre un drainage complet de la valve de sûreté, ainsi que du tuyau d'évacuation.
- Doit être à proximité d'un drain de plancher.

Augmentation de la pression dans le système d'eau

Lorsque le chauffe-eau fonctionne, l'eau chauffée prend de l'expansion et crée ainsi une montée de pression. Cette particularité est normale et représente l'une des raisons pour laquelle l'installation d'une valve de sûreté est nécessaire. Lorsqu'un système d'eau froide domiciliaire comporte, soit un clapet de retenue, soit un compteur d'eau, soit une valve de réduction de pression, le réseau doit être muni d'un réservoir d'expansion afin d'éviter le «coup de bélier», sinon la garantie est nulle (**voir Illustration 10**). Une accumulation de pression est indiquée par de fréquents déversements d'eau s'échappant de la valve de sûreté. Toutefois, si la valve de sûreté laisse échapper l'eau de façon continue, il se peut que le fonctionnement de celle-ci soit défectueux. Vous devrez alors faire appel à un technicien certifié afin qu'il vérifie le système et qu'il apporte les correctifs nécessaires.

Remplissage du chauffe-eau

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS mettre le chauffe-eau en opération sans qu'il ne soit rempli complètement. **Ne pas suivre cette directive peut entraîner un bris prématuré du chauffe-eau et n'est pas couvert par la garantie.**

Assurez-vous que tous les tuyaux ont bien été raccordés. Pour remplir le chauffe-eau :

- 1) Assurez-vous que le robinet de vidange est fermé en tournant la poignée dans le sens horaire .
- 2) Ouvrez la valve d'arrêt manuelle d'eau froide. Cette valve doit rester ouverte aussi longtemps que le chauffe-eau est utilisé. **NE JAMAIS** faire fonctionner le chauffe-eau si la valve d'arrêt manuelle d'eau froide est fermée.

- 3) Afin de vous assurer que le chauffe-eau est bien rempli, ouvrez les robinets d'eau chaude afin d'évacuer tout l'air contenu dans la tuyauterie du système de plomberie. Laissez ces robinets ouverts jusqu'à ce que l'eau coule normalement.
- 4) Vérifiez toutes les connexions de plomberie pour vous assurer de leur étanchéité.

Connexions du gaz

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS faire fonctionner ce chauffe-eau avec tout autre sorte de gaz que celui indiqué sur la plaque signalétique de celui-ci. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le tuyau du gaz doit être installé comme il est indiqué dans l'**Illustrations 10**. Afin d'avoir la bonne dimension du tuyau pour ce chauffe-eau, veuillez consulter le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou *The National Fuel Gas Code*, ANSI Z223.1/NFPA 54, aux États-Unis. Seulement une tuyauterie neuve, coupée, fileté correctement et enduite d'un composé d'étanchéité approprié pour le gaz naturel et propane peut être utilisée pour le raccordement. Il est obligatoire qu'une valve d'arrêt manuelle destinée à couper le gaz soit installée sur le conduit d'alimentation du gaz. Cette valve d'arrêt de gaz manuelle doit être près du chauffe-eau. Un piège à débris (collecteur de sédiments) doit être installé sur le réseau de gaz avant le contrôle au gaz pour éviter que de la saleté s'introduise dans celui-ci. Un raccord doit être installé entre le contrôle au gaz et la valve d'arrêt de gaz manuelle pour un entretien facile du chauffe-eau.

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS utiliser une flamme nue pour rechercher les fuites de gaz. Un incendie ou une explosion pourrait être provoqué et causer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le chauffe-eau et le conduit de gaz doivent être vérifiés avant de mettre l'appareil en fonction. Pour en vérifier l'étanchéité :

- 1) Ouvrez la valve d'arrêt de gaz manuelle.
- 2) Utilisez une eau savonneuse pour vérifier l'étanchéité des connexions ainsi que des joints. La formation de bulles indique une fuite.
- 3) Corrigez les fuites.

La pression de gaz à l'entrée ne peut excéder quatorze (14) pouces de colonne d'eau (3,5 kPa) pour le gaz naturel et le gaz propane. Des pressions excédant 1/2 psi (3,5 kPa) peuvent endommager le contrôle au gaz et produire une explo-

DIRECTIVES D'INSTALLATION

sion occasionnée par l'écoulement du gaz. La pression minimum à l'entrée est indiquée sur la plaque signalétique.

Si la tuyauterie doit être soumise à un test de pression excédant 1/2 psi (3,5 kPa), le chauffe-eau et la valve d'arrêt de gaz manuelle doivent être débranchés du réseau. L'extrémité doit être colmatée à l'aide d'un bouchon (femelle). Par contre, si le test de pression n'excède pas 1/2 psi (3,5 kPa), la valve d'arrêt de gaz manuelle devra être fermée.

AVERTISSEMENT

Un chauffe-eau installé à plus de 2 000 pieds (610 m) d'altitude **DOIT ÊTRE** muni d'orifices dits «haute altitude». Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Directives d'installation de chauffe-eau conçus pour le chauffage combinée d'eau potable et le chauffage du bâtiment.

Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé tant pour le chauffage d'eau potable que pour le chauffage du bâtiment, les précautions énumérées dans ce manuel, ainsi que dans celui de l'unité de chauffage, doivent être respectées et, **tout particulièrement**, les suivantes :

- 1) L'ensemble de la tuyauterie appartenant à tout le système de distribution d'eau chaude doit être composé de matériaux non ferreux et non toxiques pour l'humain. Ceci s'applique aussi à tout scellant utilisé.
- 2) Il ne peut être relié à aucun système de chauffage existant, car celui-ci aura pu être contaminé de matières toxiques pour l'être humain au cours de son utilisation. Ceci inclut la tuyauterie car il est probable que des tuyaux déjà existants ont, par le passé, été traités avec des produits chimiques pour le nettoyage et aussi pour sceller le système.
- 3) Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé à la place d'un système de chaudière, assurez-vous que toutes les normes de sécurité soient respectées, particulièrement en ce qui à trait à la valve de sûreté et au réservoir d'expansion.
- 4) N'utilisez pas de produits chimiques pour nettoyer les systèmes de chauffage d'eau potable.
- 5) Lorsque la température de l'eau nécessaire au chauffage de bâtiment doit s'élever à plus de 140°F (60°C) il est nécessaire d'insérer dans le réseau d'eau chaude potable une valve thermostatique. Cette installation réduira le risque de brûlures sévères.
- 6) Si la conduite d'eau froide comporte, soit un clapet de retenue, soit un compteur d'eau, soit une valve de réduction de pression, un réservoir d'expansion doit être installé au système. Puisque le volume d'eau augmente au cours du cycle de chauffage, on évitera ainsi de faire suinter la valve de sûreté et d'accélérer la détérioration du chauffe-eau.

- 7) Avant de vous procurer un chauffe-eau destiné au chauffage du bâtiment, assurez-vous qu'un technicien qualifié évalue vos besoins énergétiques en eau chaude domestique et en chauffage du bâtiment. Ainsi, vous serez en mesure de savoir si le chauffe-eau peut subvenir adéquatement à vos besoins. Les codes locaux doivent être respectés en tous points.

Note : Il est recommandé de se procurer un chauffe-eau d'une capacité supérieure afin de s'assurer que toutes les demandes énergétiques actuelles et futures soient comblées.

Filage

AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau utilise une source électrique externe pour fonctionner. La mise à la terre doit rencontrer tous les règlements locaux ou en l'absence de tels règlements, la dernière édition du code canadien de l'électricité CSA C22.1, au Canada, et/ou la dernière édition du *National Electrical Code*, ANSI/NFPA 70, aux États-Unis. Ne pas faire correctement la mise à la terre de ce chauffe-eau peut occasionner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Avant de mettre votre chauffe-eau en marche, vérifiez que l'installation électrique soit correctement effectuée (**voir Illustration 12**). Assurez-vous qu'aucun fil n'est mis à la terre, séparé, fendu ou brisé. Faites en sorte que les connexions soient bien branchées, étant donné qu'elles peuvent s'être desserrées durant le transport. Dans le cas où l'on doit changer des fils, remplacez uniquement par des fils de type et calibre 18AWG ou supérieur qui sont approuvés pour résister à des températures minimum de 221°F (105°C).

Si, lors de l'installation, vous optez pour un système à évacuation forcée, il vous faudra suivre les directives suivantes (**voir les Illustrations 11 et 12**).

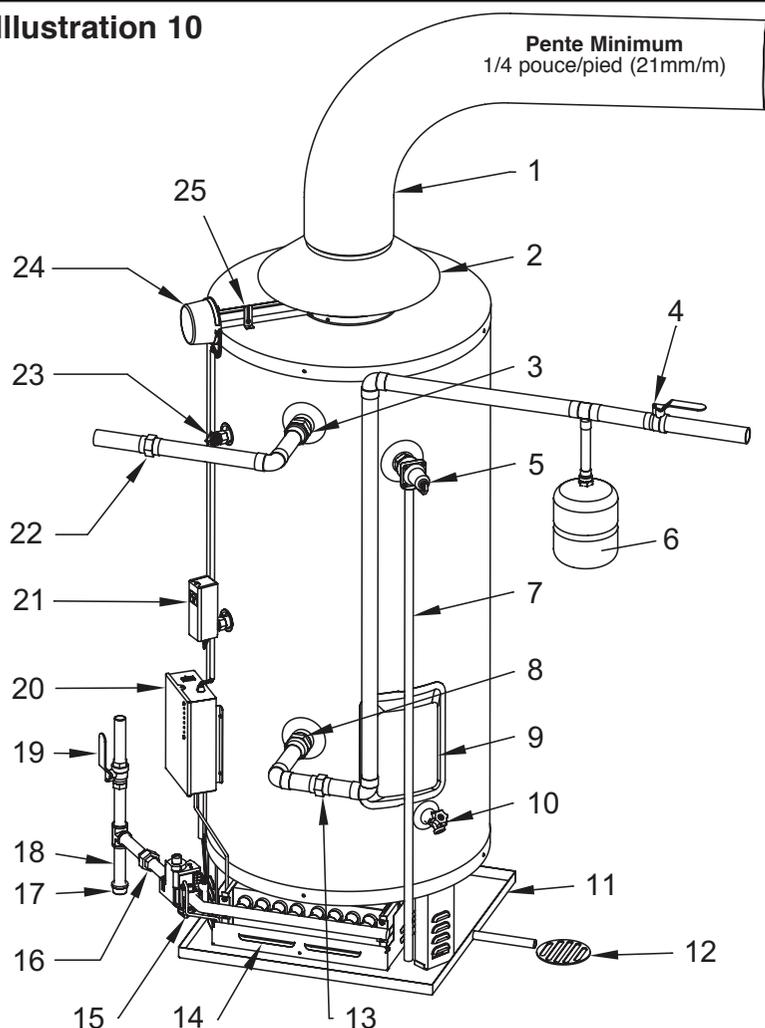
- 1) Sur le bornier, à l'intérieur du panneau électrique du chauffe-eau, enlevez la barrette de jonction entre les bornes 3 et 4.
- 2) Installez les fils électriques entre la carte de contrôle de l'évacuateur mural jusqu'aux terminaux du bornier dans le panneau électrique du chauffe-eau.

Tout le filage 24 Volts de l'évacuateur mural au bornier du chauffe-eau doit être de calibre et type 18 AWG. Tout le filage 115 Volts doit être de calibre et type 14 AWG. Le filage doit rencontrer tous les règlements locaux ou en l'absence de tels règlements, la dernière édition du code canadien de l'électricité CSA C22.1, au Canada, et/ou la dernière édition du *National Electrical Code*, ANSI/NFPA 70, aux États-Unis.

Si vous avez acheté l'unité de ventilation par l'intermédiaire d'un grossiste, vous devrez faire quelques ajuste-

DIRECTIVES D'INSTALLATION

Illustration 10



- 1) Tuyau de ventilation
- 2) Capuchon de ventilation
- 3) Sortie d'eau chaude
- 4) Valve manuelle d'arrêt d'eau froide
- 5) Valve de sûreté de température et pression
- 6) Réservoir d'expansion
- 7) Tuyau d'évacuation
- 8) Entrée d'eau froide
- 9) Porte d'accès
- 10) Robinet de vidange
- 11) Bassin de rétention
- 12) Drain de plancher
- 13) Raccord
- 14) Tirroir des brûleurs
- 15) Valve à gaz principale
- 16) Raccord
- 17) Bouchon
- 18) Piège à débris (collecteur de sédiments)
- 19) Valve manuelle d'arrêt de gaz
- 20) Boîte électrique
- 21) Thermostat
- 22) Raccord
- 23) Limiteur haute température
- 24) Moteur du registre d'évacuation
- 25) Support du registre d'évacuation

ments sur la carte de contrôle de l'évacuateur mural avant de mettre le chauffe-eau en marche. Vous devrez régler le voltage à 24V. Pour ce faire, vous devez transférer la barrette de jonction rouge à la position de 24V. Pour plus d'informations sur le réglage du ventilateur, consultez le manuel fourni avec l'unité de ventilation Tjernlund^{MD}.

Si l'unité de ventilation provient directement des Usines Giant, les ajustements nécessaires ont été faits pour convenir aux spécifications du chauffe-eau. Une étiquette collée sur la boîte indiquera qu'il a été ajusté en usine aux spécifications des chauffe-eau au gaz commerciaux de Usines Giant.

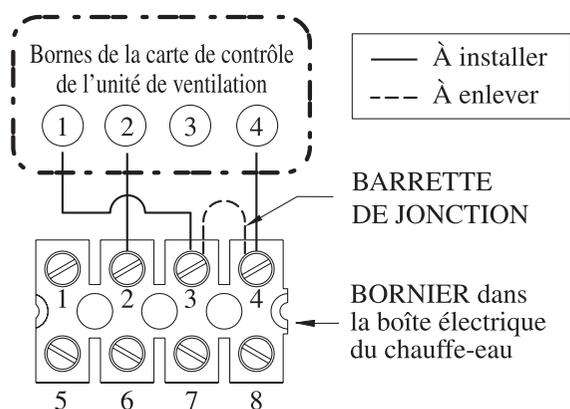
Spécifications Giant pour l'évacuateur mural

Voltage : 24 Volts
 Pré-purge : 0 sec.
 Post-purge : 2 min.

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'appareil nécessitait une réparation, assurez-vous de bien identifier les fils électriques avant de les débrancher afin de les rebrancher à leurs positions initiales. Une erreur peut occasionner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Illustration 11



DIRECTIVES D'INSTALLATION

Liste des vérifications pour l'installation

Emplacement

- L'emplacement du chauffe-eau est-il conforme aux exigences concernant la ventilation et situé près de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude?.....
- Le chauffe-eau est-il à l'abri du gel?.....
- Un bassin de rétention a-t-il été installé sous le chauffe-eau et relié à un drain de plancher?
- Le contrôle au gaz est-il accessible pour bien effectuer le service?
- Le minimum d'espace libre entre les matières combustibles et le chauffe-eau a-t-il été respecté?.....

Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation

- L'environnement du chauffe-eau est-il dégagé et bien ventilé?
- L'air frais ambiant est-il libre d'éléments corrosifs et de vapeurs inflammables?
- Le chauffe-eau est-il adéquatement ventilé pour permettre une bonne combustion?
- Les ouvertures pour fournir l'air frais sont-elles de la bonne grandeur et prennent-elles en considération les effets de blocage des claires-voies et des grillages?.....

Ventilation

- Le registre d'évacuation fourni par le fabricant est-il installé correctement?
- Les tuyaux et leurs raccords utilisés sont-ils faits exclusivement de matériaux approuvés?.....
- La tuyauterie horizontale de ventilation a-t-elle été installée avec une pente ascendante minimale de 1/4 pouce/pied (21mm/m)?
- La tuyauterie a-t-elle été bien assemblée en faisant l'usage de vis appropriées?.....

Alimentation d'eau

- La valve de sûreté de température et pression a-t-elle été installée?.....
- Le tuyau d'évacuation de la valve de sûreté est-il installé au-dessus du drain de plancher?
- Tous les raccords de la tuyauterie sont-ils étanches?
- Le chauffe-eau est-il bien rempli?.....

Alimentation du gaz

- L'alimentation du gaz est-elle de même type que celle indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau? (naturel ou propane).....
- La valve d'arrêt de gaz manuelle a-t-elle été installée sur la conduite de gaz et y a-t-il un raccord, ainsi qu'un piège à débris, sur ce réseau d'alimentation ?
- Le diamètre de la tuyauterie est-il assez grand et fabriqué de matériaux recommandés ?
- Les joints ont-ils été enduits d'un composé d'étanchéité adéquat lors de l'installation?
- L'étanchéité de la conduite de gaz a-t-elle été vérifiée à l'aide d'une eau savonneuse?

Filage

- L'installation électrique est-elle branchée adéquatement?.....
- Les branchements électriques ont-ils été vérifiés et sont-ils bien fixés?.....
- Le chauffe-eau a-t-il été mis à la terre?.....

DIRECTIVES D'UTILISATION

Allumage du chauffe-eau



Avant d'allumer ou de rallumer votre chauffe-eau, assurez-vous que vous avez lu et compris toutes les directives et les avertissements dans ce manuel, ainsi que sur le réservoir. Si vous avez des questions après la lecture des directives d'allumage, appelez immédiatement un technicien de service qualifié, le service d'entretien ou votre fournisseur de gaz.

⚠ AVERTISSEMENT

N'ALLUMEZ PAS ce chauffe-eau si :

- Il n'est pas complètement rempli d'eau.
- Le type de gaz fourni n'est pas le même que celui indiqué sur la plaque signalétique du réservoir.
- Le registre d'évacuation n'a pas été installé.
- De l'essence ou tout autre liquide dégagant des vapeurs inflammables sont entreposés près du chauffe-eau.

Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LISEZ AVANT D'ALLUMER

AVERTISSEMENT : Quiconque ne respecte pas à la lettre les directives dans la présente notice risque de déclencher un incendie ou une explosion entraînant des dommages, des blessures graves ou même la mort.

- A. Cet appareil est muni d'un dispositif d'allumage qui allume automatiquement la veilleuse.
NE TENTEZ PAS d'allumer la veilleuse manuellement.
- B. **AVANT DE FAIRE FONCTIONNER**, reniflez tout autour de l'appareil pour déceler une odeur de gaz. Reniflez près du plancher, car certains gaz sont plus lourds que l'air et peuvent s'accumuler au niveau du sol.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ:

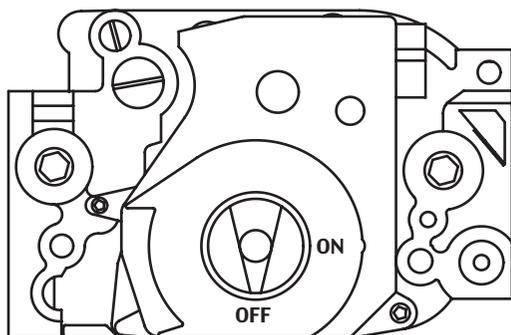
- **NE TENTEZ PAS** d'allumer d'appareils.
- **NE TOUCHEZ** à aucun interrupteur,

N'UTILISEZ aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.

- De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz. Suivez les directives du fournisseur.
 - Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies
- C. **NE PAS UTILISER** cet appareil s'il a été submergé, même partiellement. Faites inspecter l'appareil par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle et tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau.

DIRECTIVES D'ALLUMAGE

1. **ARRÊTEZ!** Lisez les directives de sécurité sur la portion supérieure de cette étiquette.
2. Réglez le thermostat à la température la plus basse.
3. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.
4. Tourner la manette d'admission du gaz dans le sens horaire ↻ à la position "OFF".



Manette d'admission du gaz montrée à la position "OFF"

5. Cet appareil est muni d'un dispositif d'allumage qui allume automatiquement la veilleuse.
NE TENTEZ PAS d'allumer la veilleuse manuellement.
6. Attendre cinq (5) minutes pour laisser échapper tout le gaz. Reniflez tout autour de l'appareil, y compris près du plancher, pour déceler une odeur de gaz. Si vous sentez une odeur de gaz, **ARRÊTEZ!** Passez à l'étape B des directives de sécurité sur la portion supérieure de cette étiquette. S'il n'y a pas d'odeur de gaz, passez à l'étape suivante.
7. Mettez l'appareil sous tension.
8. Tourner la manette d'admission du gaz dans le sens anti-horaire ↺ à la position "ON".
9. Ajustez le thermostat au réglage désiré.
10. Si l'appareil ne se met pas en marche, suivez les directives intitulées *Comment couper l'admission de gaz à l'appareil* et appelez un technicien qualifié ou le fournisseur de gaz.

COMMENT COUPER L'ADMISSION DE GAZ À L'APPAREIL

1. Régler le thermostat à la température la plus basse.
2. Tourner la manette d'admission du gaz dans le sens horaire ↻ à la position "OFF".
3. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.

DIRECTIVES D'UTILISATION

Fonctionnement du capuchon de ventilation

Il est très important de vérifier si le système de ventilation fonctionne bien après avoir allumé le brûleur. Attendre dix (10) minutes après avoir allumé le brûleur, puis introduisez une allumette ou une chandelle dans l'ouverture du capuchon de ventilation. Si la flamme est aspirée dans cette ouverture, cela indique que la ventilation est adéquate. Si, par contre, la flamme vacille et s'éteint, les gaz de combustion s'échapperont par l'ouverture du capuchon de ventilation. Dans ce cas, fermez le chauffe-eau et trouvez le problème.

Ne pas mettre le chauffe-eau en opération tant que vous n'aurez pas corrigé le problème.

Réglage de la température de l'eau

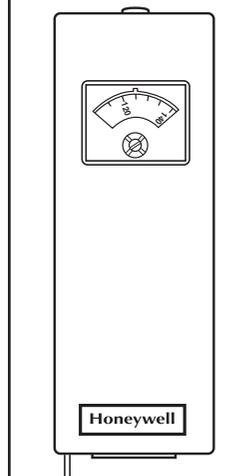


⚠ AVERTISSEMENT

Une température trop élevée augmente sévèrement le danger de brûlures. À 155°F (68°C), l'eau chaude peut provoquer des brûlures au troisième degré en une (1) seconde, à 150°F (65°C) elle agira en cinq (5) secondes et à 130°F (54°C), en trente (30) secondes. Afin de réduire ce risque, il est requis de munir les points d'utilisation d'eau chaude de valves thermostatiques dans une résidence où il y a des enfants, des personnes handicapées ou âgées.

Le contrôle de la température de l'eau dans les modèles de chauffe-eau UG73 et UG65 se fait au moyen d'un thermostat à double sonde de température. L'une se situe dans le haut et l'autre vers le centre du réservoir. Le thermostat est ajusté en usine à son point le plus bas. Pour obtenir la consigne désirée, insérez un tournevis plat dans l'ouverture en façade du thermostat et tournez le cadran à la température désirée (**voir illustration 14**). Afin de maximiser l'énergie utilisée et réduire le risque de brûlures, il est recommandé de régler le thermostat à la température minimum satisfaisant vos besoins en eau

Illustration 14



chaude. La calibration est ajustable de 100°F à 180°F (38°C à 82°C)

Lorsqu'il y a une demande répétée de petites quantités d'eau chaude, le brûleur s'allumera à chaque demande produisant ainsi une eau encore plus chaude à la sortie. C'est le phénomène de «stratification». Rappelez-vous de toujours vérifier l'eau chaude à la sortie du robinet avant de vous en servir. Ceci évitera le risque de brûlures.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a une surchauffe ou que l'alimentation du gaz ne se coupe pas, fermez la valve d'arrêt de gaz manuelle. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Manque de combustible

Si votre réservoir manque de combustible, procédez de la façon suivante :

- 1) Fermez la valve d'arrêt de gaz manuelle.
- 2) Tournez la manette d'admission de gaz dans le sens horaire  à la position «**OFF**»
- 3) Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.
- 4) Lorsque l'alimentation de gaz est rétablie, suivez les directives d'**Allumage du chauffe-eau**.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Entretien domestique

AVERTISSEMENT

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

N'OBSTRUEZ d'aucune façon les prises d'air du chauffe-eau.

NE DÉPOSEZ ou n'entrez aucun objet sur le dessus du réservoir. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Gardez l'environnement autour du chauffe-eau propre et exempt de poussière, de saleté et de déchets. Vérifiez les prises d'air au moins à tous les six (6) mois et nettoyez-les, si nécessaire. Assurez-vous que le minimum d'espace libre requis pour l'installation de cet appareil a été respecté.

Condensation

Lorsque l'humidité contenue dans les gaz de combustion entre en contact avec les pièces froides du chauffe-eau, il est tout probable qu'il y ait condensation sur ces pièces. Cette situation peut se produire :

- 1) quand le chauffe-eau est rempli d'eau froide pour la première fois.
- 2) quand le chauffe-eau est trop petit pour les besoins du consommateur.
- 3) quand une grande quantité d'eau chaude est utilisée en un court laps de temps et remplacée par de l'eau très froide.

Dû à la haute efficacité énergétique de ce chauffe-eau au gaz, il peut se produire une plus grande condensation que sur un ancien modèle de chauffe-eau. Cette condensation produite à l'intérieur de la cheminée pourra s'égoutter sur le brûleur et faire un petit grésillement. Dans des cas extrêmes, la condensation pourra même éteindre la flamme du pilote. Cette situation n'est pas rare et ne doit jamais être interprétée comme un chauffe-eau qui coule. La situation reviendra à la normale aussitôt que l'eau sera réchauffée.

Puisqu'une grande quantité d'eau peut provenir de la condensation, il est important d'installer un bassin sous le réservoir (**voir Illustration 10**). **Le fabricant ne peut être tenu responsable d'aucune façon pour des dégâts d'eau occasionnés par le chauffe-eau.** Si le problème persiste après que le chauffe-eau soit réchauffé, vérifiez toutes les connexions du plombier pour vous assurer qu'elles sont bien étanches.

Brûleur et veilleuse

Tout les trois (3) mois, retirez le tiroir de brûleurs et inspectez les ports des brûleurs, la veilleuse et les orifices des brûleurs. Utilisez une brosse d'acier et un aspirateur pour enlever toute poussière, résidu de combustion et accumulation de saleté. De façon à ce que le chauffe-eau fonctionne adéquatement

après le nettoyage, assurez-vous que le tiroir de brûleurs est remis à sa position originale.

Nettoyage de l'intérieur du réservoir.

Des sédiments peuvent s'accumuler au fond de ce chauffe-eau. La quantité déposée dépendra de la «dureté» de l'eau où ce chauffe-eau est installé. Plus l'eau est «dure», plus la sédimentation sera grande. Si la sédimentation n'est pas contrôlée, l'efficacité et la vie du chauffe-eau sera réduite.

Contrôle de la sédimentation

- 1) Vidangez 2 à 3 gallons (10 à 15 litres) par le robinet de vidange une fois par mois.
- 2) Tous les 3 mois, suivre la procédure suivante pour nettoyer le fond du réservoir à travers l'accès de nettoyage.
- 3) a) Vidangez le chauffe-eau (**référez à la section Vidange du chauffe-eau page 17**).
 - b) enlevez la porte extérieure située dans la partie inférieure droite du chauffe-eau.
 - c) retirez la porte d'accès pour nettoyage retenue par les six (6) boulons hexagonaux.
 - d) enlevez tout excès de sédiments du fond du réservoir en prenant soin de ne pas endommager la couche de verre.
 - e) vérifiez l'état du joint d'étanchéité et remplacez si nécessaire.
 - f) remplacez le couvercle de l'accès de nettoyage et la porte extérieure.
 - g) remplissez le chauffe-eau (**référez-vous à la section Remplissage du chauffe-eau page 9**) et remettre en marche (**référez à la section Directives d'Allumage du chauffe-eau, page 14**).

Valve de sûreté de température et pression

Activez manuellement la valve de sûreté de température et pression, au moins une fois par année, en vous tenant éloigné de la sortie d'eau chaude pour éviter tout risque de brûlures. Relevez puis relâchez le levier pour lui permettre de fonctionner librement. Si, après avoir effectué cette opération, vous vous apercevez que la valve de sûreté continue de couler, remplacez-la par une nouvelle valve.

Inspection du système de ventilation

Le système de ventilation doit être inspecté au complet une fois par année. Inspectez la pièce où le chauffe-eau est installé pour vous assurer qu'il y a assez d'air propre pour une bonne combustion et une bonne ventilation. Enlevez tout obstacle qui pourrait nuire à une bonne ventilation et une bonne circulation d'air. Vérifiez tout le système de ventilation pour vous assurer que toutes les connexions sont bien rattachées et que tous les joints sont bien scellés. Si une partie du système de ventilation est endommagée, elle doit être réparée par un technicien qualifié. Vérifiez le système de ventilation pour vous assurer qu'il y a une ventilation appropriée (**voir Fonctionnement du capuchon de ventilation page 15**).

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Anodes

Le chauffe-eau est muni de plusieurs anodes de magnésium conçues pour prolonger la durée de vie du chauffe-eau. Par l'action électrolytique, ces anodes s'usent lentement protégeant ainsi la cuve vitrifiée contre la corrosion. Chaque anode devrait être vérifiée à tous les deux (2) ans. Si plus de la moitié de l'anode est usée lors de la vérification, elle devra être remplacée. Les directives pour changer une anode peuvent être obtenues par le fabricant.

Lorsqu'un adoucisseur d'eau est installé pour combattre une eau qui contient un niveau élevé de matières minérales (eau dure), ce dernier diminuera la longévité de votre chauffe-eau. Les sels minéraux ainsi ajoutés à l'eau augmenteront la conductivité de l'eau du réservoir et auront pour effet d'user l'anode prématurément. Vous devrez donc vérifier l'état de l'anode à chaque année.

Dans certaines conditions, l'anode réagira en produisant une eau teintée et/ou malodorante. L'odeur la plus courante est celle d'œufs pourris. Ce phénomène (sulfite d'hydrogène) est le résultat d'une réaction de l'anode en contact avec de l'eau sulfureuse, provenant le plus souvent d'un puits. Ce problème peut être enrayé ou diminué de beaucoup par le remplacement de l'anode de magnésium par une anode d'aluminium et le nettoyage du chauffe-eau et du système de plomberie avec de l'eau de javel. Si le problème persiste, l'installation d'un système de filtration spécial peut être nécessaire. Vous ne devez jamais retirer l'anode de façon permanente. **Retirez l'anode diminuera la durée de vie du chauffe-eau et annulera la garantie.**

AVERTISSEMENT

Du gaz d'hydrogène peut se former dans un système d'eau chaude qui n'est pas utilisé durant une période d'au moins deux (2) semaines ou plus. **L'HYDROGÈNE EST UN GAZ TRÈS INFLAMMABLE.** Il est fortement recommandé d'ouvrir un robinet d'eau chaude dans la cuisine et de laisser l'eau couler pendant quelques minutes avant d'utiliser quelque appareil électrique relié au système d'eau chaude, comme un lave-vaisselle ou une machine à laver. S'il y a de l'hydrogène présent, un bruit inhabituel s'échappera de la tuyauterie en ouvrant le robinet d'eau chaude. **NE PAS** fumer ou approcher une flamme près du robinet lorsqu'il est ouvert.

Vidange du chauffe-eau

Pour vider complètement votre chauffe-eau :

- 1) Coupez l'alimentation en gaz au chauffe-eau (**référez à la section *Comment couper l'admission de gaz à l'appareil* page 14**).
- 2) Coupez l'alimentation du gaz en fermant la valve d'arrêt de gaz manuelle.
- 3) Coupez l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau en fermant la valve d'arrêt d'eau froide manuelle.

- 4) Connectez une des extrémités d'un boyau d'arrosage au robinet de vidange du chauffe-eau et amenez l'autre extrémité à proximité du drain de plancher.
- 5) Ouvrez le robinet de vidange en la poignée dans le sens anti-horaire .
- 6) Ouvrez un robinet d'eau chaude pour laisser l'air entrer dans le système.

Absences prolongées et vacances

Si vous prévoyez des vacances ou une absence prolongée, il est fortement recommandé de fermer l'alimentation du gaz au chauffe-eau et de fermer l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau. Cette recommandation aura pour effet de sauver de l'énergie, de protéger votre propriété contre les dégâts occasionnés par le chauffe-eau, s'il coule durant votre absence, et d'empêcher que se forme une concentration d'hydrogène dans le système. Si le chauffe-eau et la tuyauterie sont exposés à des températures très froides, vous devez les drainer.

Rappelez-vous de vérifier le chauffe-eau au complet après l'avoir fermé pour une période prolongée avant de le remettre en opération. Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli complètement et que la valve d'arrêt d'eau froide manuelle est ouverte avant d'allumer le chauffe-eau.

Procédure de service

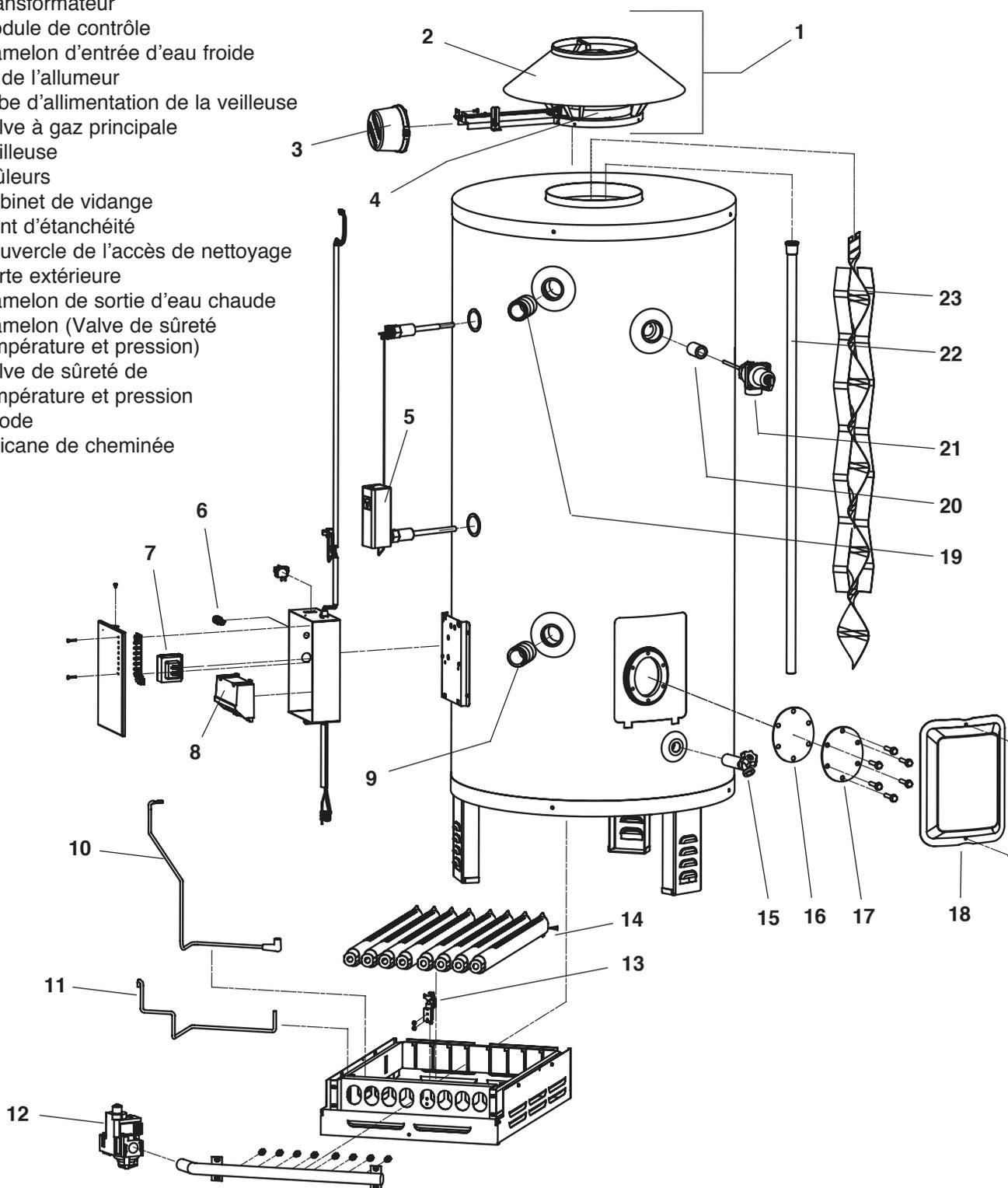
Si vous avez des problèmes avec votre chauffe-eau, veuillez suivre les trois directives suivantes :

- 1) Consultez le **Guide de dépannage (voir page 19)**. Il vous guidera à travers les problèmes les plus couramment rencontrés avec un chauffe-eau au gaz. Les solutions qui y sont énumérées pourront vous être d'un grand secours tout en vous sauvant temps et argent.
- 2) Si vous ne trouvez pas de solution à votre problème particulier dans ce guide, communiquez avec l'installateur du chauffe-eau ou votre fournisseur de gaz.
- 3) Si vous ne parvenez pas à résoudre votre problème, communiquez avec le département du service à la clientèle du fabricant, par courriel **service@giantinc.com** ou par téléphone au **1-800-363-9354**. Afin de nous aider à vous répondre de manière rapide et efficace, **ayez toujours les informations suivantes à la portée de la main :**
 - a) Le numéro de modèle.
 - b) Le numéro de série.
 - c) La date d'installation.
 - d) Le nom du fournisseur.
 - e) L'adresse complète où le chauffe-eau est installé.
 - f) La description du problème.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Montage du chauffe-eau

- 1) Assemblage du registre d'évacuation
- 2) Capuchon de ventilation
- 3) Moteur du registre d'évacuation
- 4) Clapet du registre d'évacuation
- 5) Thermostat
- 6) Fusible
- 7) Transformateur
- 8) Module de contrôle
- 9) Mamelon d'entrée d'eau froide
- 10) Fil de l'allumeur
- 11) Tube d'alimentation de la veilleuse
- 12) Valve à gaz principale
- 13) Veilleuse
- 14) Brûleurs
- 15) Robinet de vidange
- 16) Joint d'étanchéité
- 17) Couvercle de l'accès de nettoyage
- 18) Porte extérieure
- 19) Mamelon de sortie d'eau chaude
- 20) Mamelon (Valve de sûreté température et pression)
- 21) Valve de sûreté de température et pression
- 22) Anode
- 23) Chicane de cheminée



GUIDE DE DÉPANNAGE

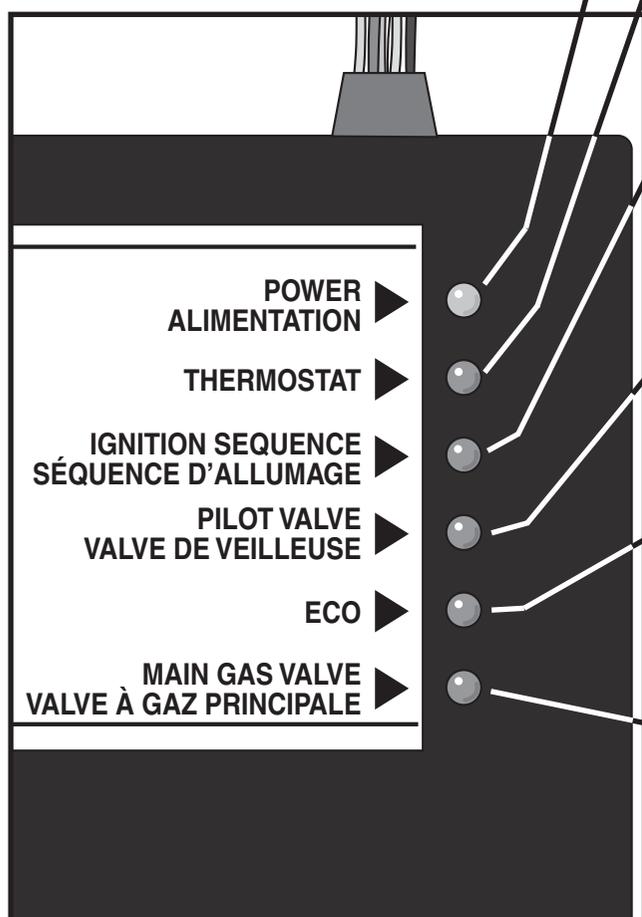
Système de diagnostic DEL

Ce chauffe-eau est muni d'un système de diagnostic DEL (diode électro-luminescente) localisé dans le boîtier noir du côté gauche du chauffe-eau. Le système est conçu pour donner au technicien de service un aspect visuel des opérations de chaque composante de ce chauffe-eau. Un coup d'oeil sur

le panneau DEL vous donnera un aperçu du problème paralysant le chauffe-eau. La lumière verte signifie un fonctionnement normal et une lumière rouge indique une action en cours ou un problème dans la séquence.

- • • • •
- **Avant de commencer!**
- Avant d'essayer d'identifier la source
- du problème, il faut s'assurer que les
- connexions électriques sont bien serrés
- puisque celles-ci peuvent s'être desserrées
- lors du transport et de le manutention.
- • • • •

Les DEL sont montées sur le panneau dans la séquence des opérations de l'appareil. Chaque DEL représente une fonction particulière :



ALIMENTATION

(référer à la section 1 du *Guide de dépannage*)

La DEL verte allumée nous indique que:

- le chauffe-eau reçoit bien 120 V c.a.
- le commutateur "ON/OFF" fonctionne bien.
- le transformateur 24 V c.a. fonctionne bien.
- le fusible 2 A est en excellente condition.

THERMOSTAT

(référer à la section 2 du *Guide de dépannage*)

La DEL verte allumée nous indique que:

- une demande d'eau chaude au niveau du thermostat.
- le registre d'évacuation est bien alimenté en 24 V c.a.

SÉQUENCE D'ALLUMAGE

(référer à la section 3 du *Guide de dépannage*)

La DEL allumée en vert nous indique que:

- une demande d'eau chaude au niveau du thermostat.
- le registre d'évacuation est complètement ouvert.
- le module pilote est bien alimenté en 24 V c.a.
- la séquence de l'allumage débute.

VALVE DE LA VEILLEUSE

(référer à la section 4 du *Guide de dépannage*)

La DEL allumée en vert nous indique que:

- le module du Pilote est en mode séquence d'allumage et que la section ECO du thermostat est bien alimenté en 24 V c.a.

ECO

(référer à la section 5 du *Guide de dépannage*)

La DEL allumée en vert nous indique que:

- le ECO (interrupteur ou limiteur de courant) est en position fermé et que la valve principale est maintenant alimentée (bornier PV).

VALVE À GAZ PRINCIPALE

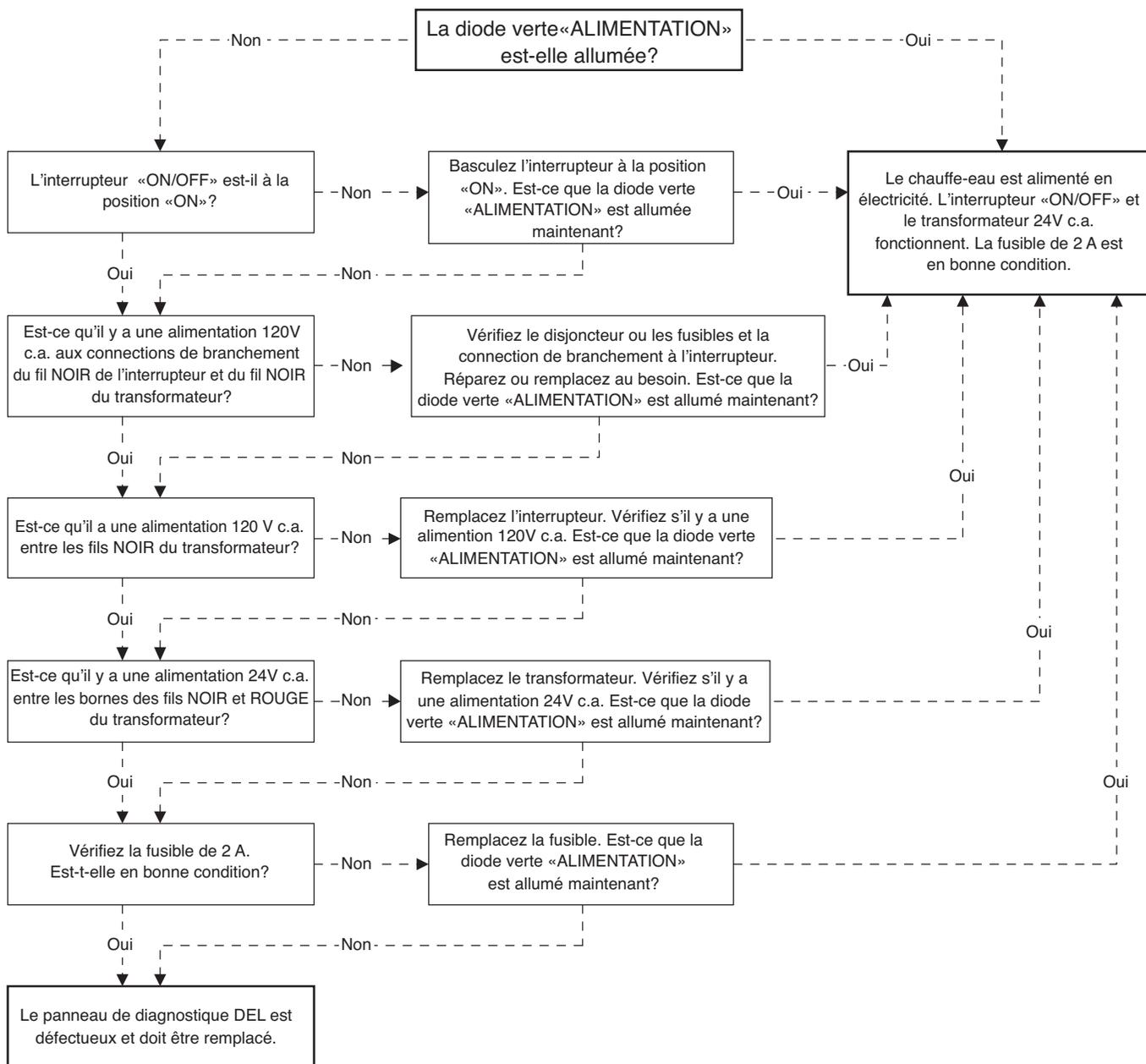
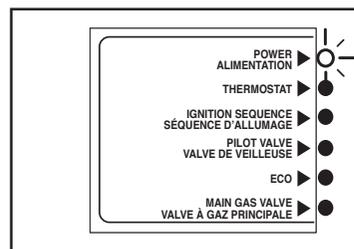
(référer à la section 6 du *Guide de dépannage*)

La DEL allumée en vert nous indique que:

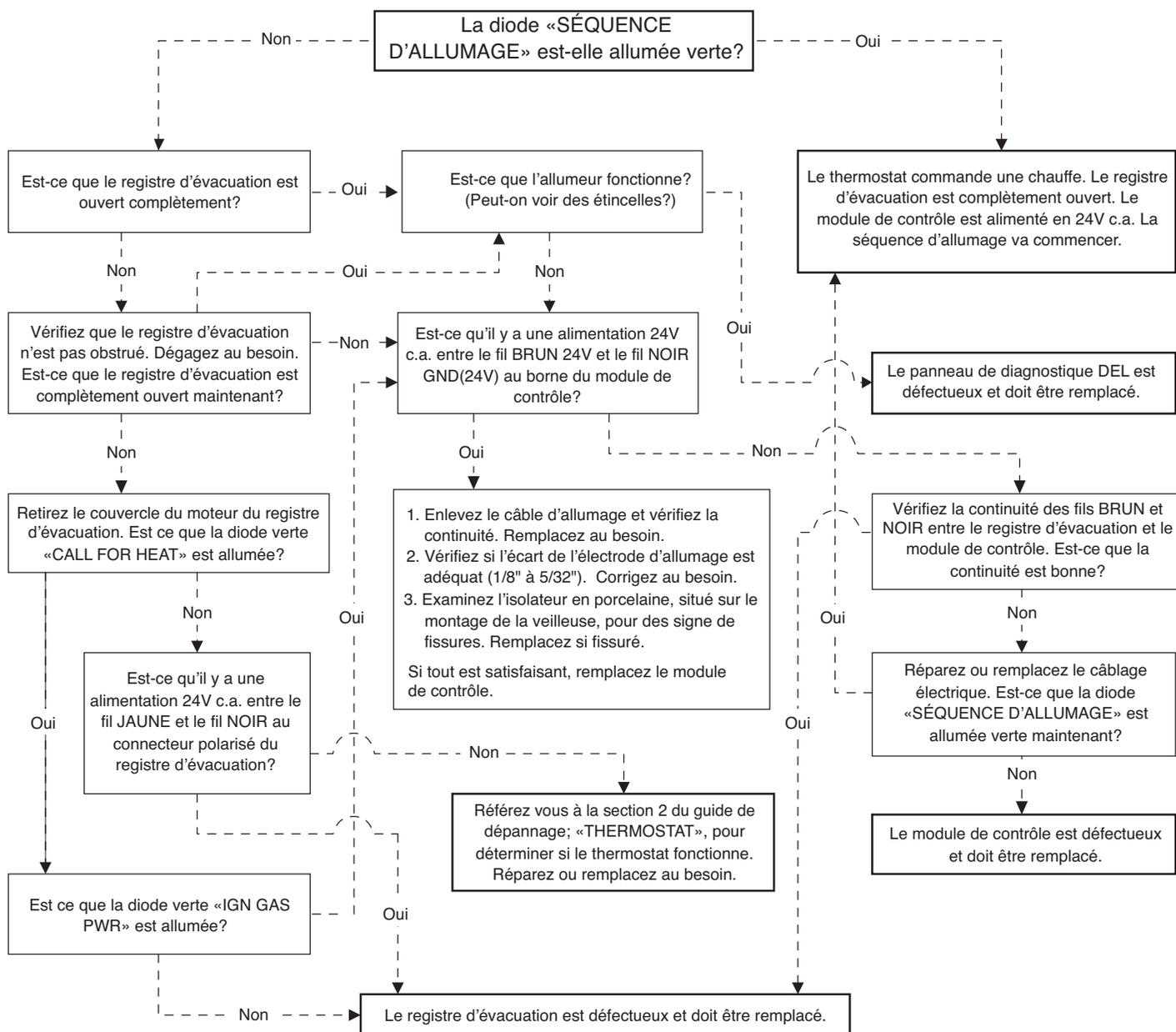
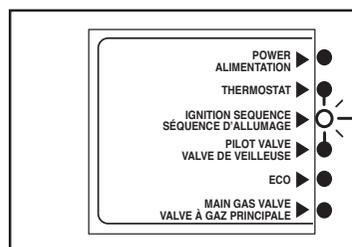
- le module pilote maintient la tension en 24 V c.a. entre les bornes «MV» et du «MV/PV» du bornier de la valve à gaz principale.
- les brûleurs sont en fonction.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Section 1 DIODE «ALIMENTATION»

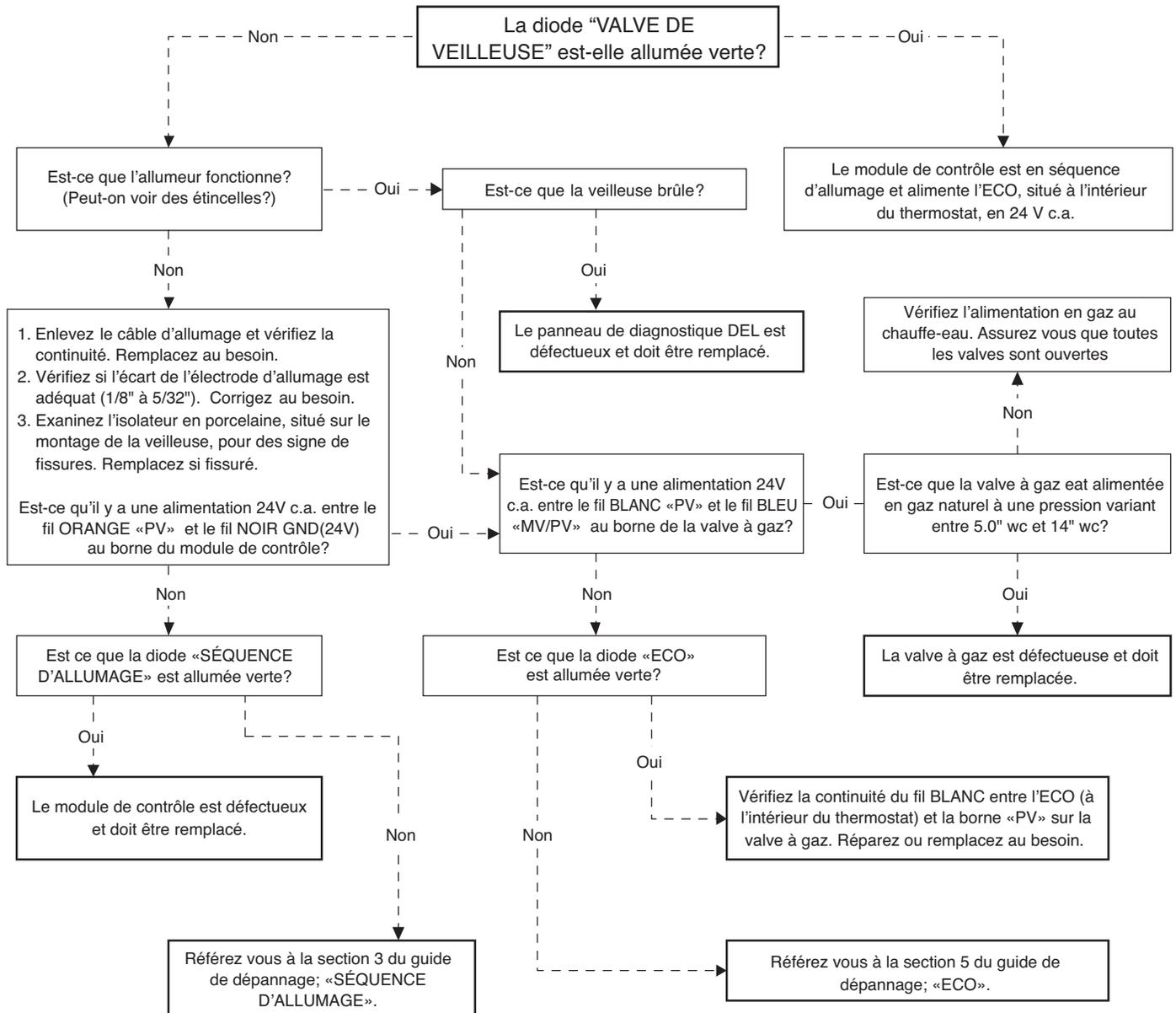
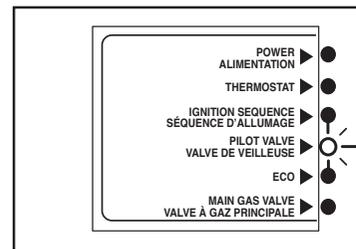


Section 3 DIODE «SÉQUENCE D'ALLUMAGE»



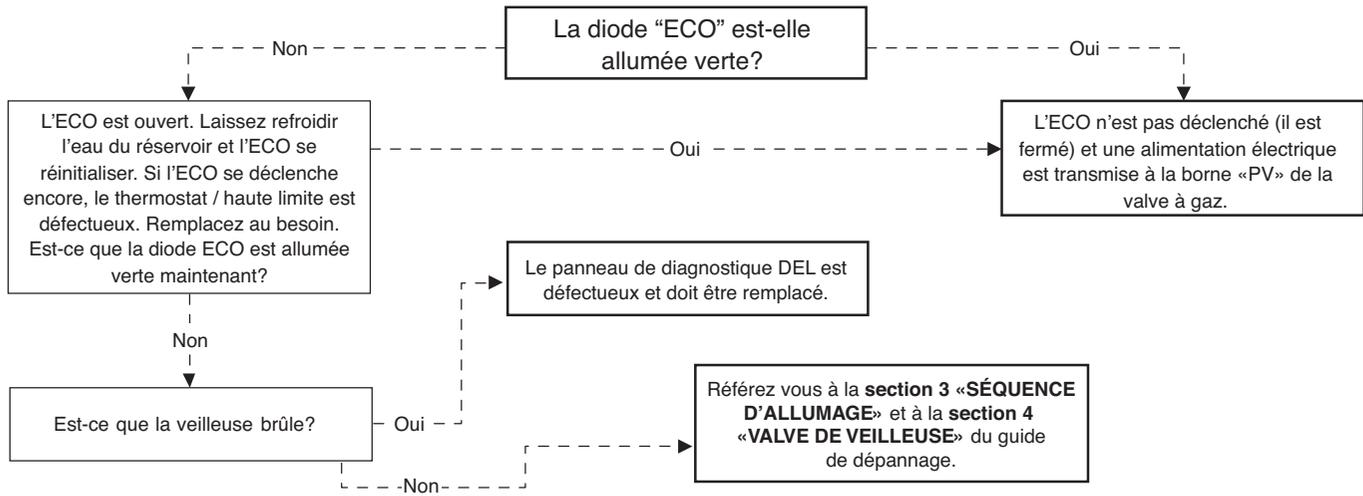
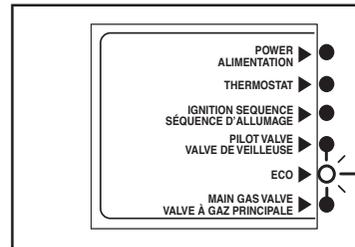
GUIDE DE DÉPANNAGE

Section 4 DIODE "VALVE DE VEILLEUSE"



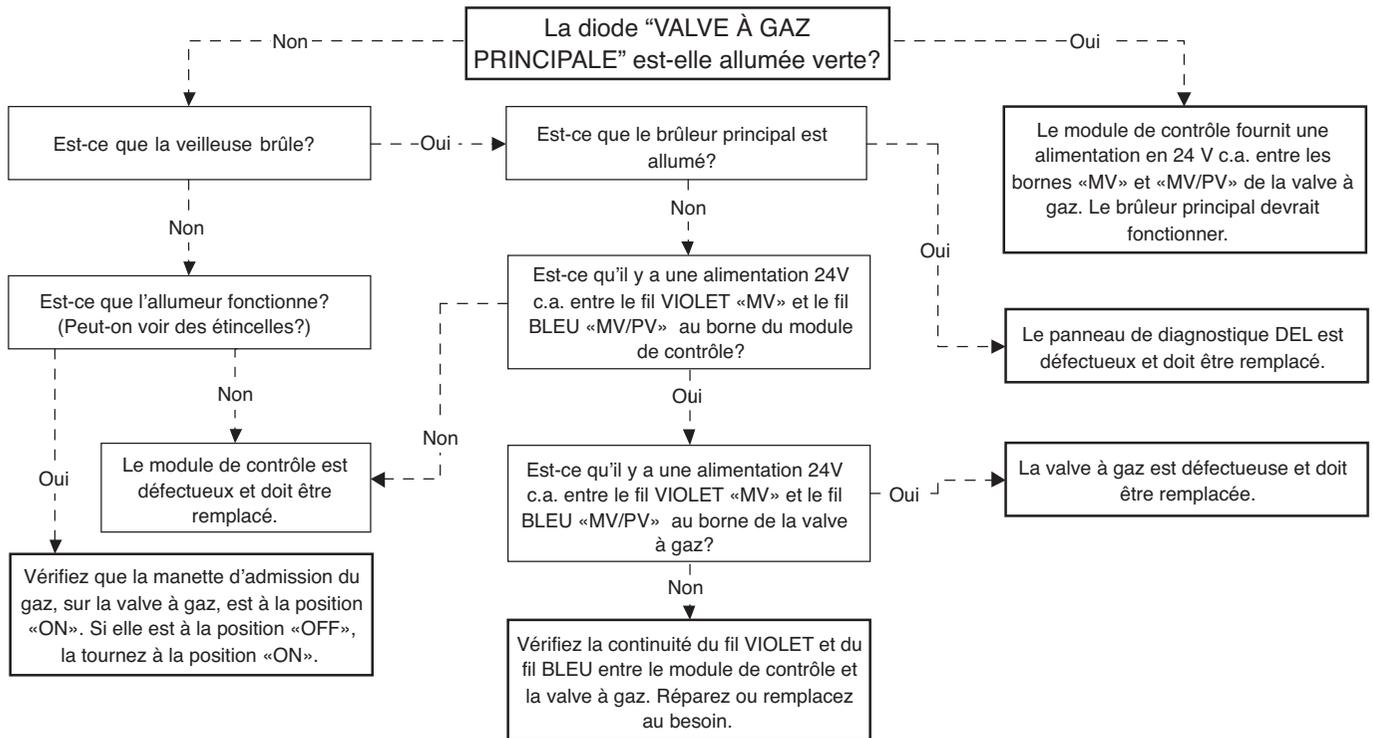
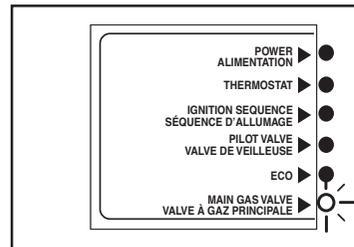
GUIDE DE DÉPANNAGE

Section 5 DIODE "ECO"



GUIDE DE DÉPANNAGE

Section 6 DIODE “VALVE À GAZ PRINCIPALE”



CERTIFICAT DE GARANTIE DE BASE LIMITÉE

SUR CHAUFFE-EAU COMMERCIAUX AU GAZ

GÉNÉRALITÉS

Le manufacturier garantit que, suite à la vérification de votre réclamation dans la période de garantie décrite ci-dessous, les dispositions nécessaires seront prises pour la réparation et le remplacement du réservoir ou des pièces défectueuses, sujet aux conditions mentionnées dans ce document. De plus, lors du remplacement d'un chauffe-eau ou d'une de ses pièces, la garantie couvrira seulement la période restante, c'est-à-dire, à partir de la date d'installation du réservoir original. La garantie se limite à un (1) chauffe-eau de remplacement. S'il s'avérait, dû à des circonstances exceptionnelles que ce dernier soit défectueux suite à sa vérification à notre département d'inspection, un nouveau réservoir ou pièce serait octroyé afin d'honorer la garantie originale du chauffe-eau.

CUVE INTÉRIEURE

Si la cuve intérieure d'un chauffe-eau coule dans les Trois (3) années suivant la date originale d'installation, un chauffe-eau de remplacement sera fourni au propriétaire qui en a fait l'achat. Si un modèle identique de remplacement du modèle original n'est pas disponible, pour quelques raisons que ce soit, le manufacturier se réserve le droit d'offrir un modèle comparable. La carte de garantie doit être complétée et retournée à notre usine dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'achat du réservoir. Sinon, la garantie débutera à partir de la date de fabrication.

PIÈCES

Si toute pièce s'avère défectueuse à l'intérieur d'UN (1) an, suivant la date d'installation et que la dite pièce est un produit de fabrication de notre usine ou d'une pièce approuvée OEM, le manufacturier fournira une pièce de remplacement après l'avoir reçue et inspectée.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS

- 1) Une défectuosité ou mauvais fonctionnement dû à une erreur d'installation, d'opération ou de la maintenance de l'appareil en non-conformité avec le manuel d'instruction.
- 2) Si l'installation est non conforme aux normes CSA et/ou ETL, ainsi qu'à toute norme nationale ou code du bâtiment local.
- 3) Pour tout dommage ou défectuosité dû par l'emploi abusif, feu, inondation, gel, ou tout autre sinistre.
- 4) Pour tout dommage ou défectuosité dû par l'emploi du réservoir sans qu'une valve de température et pression soit installée.
- 5) Pour tout dommage ou défectuosité dû au branchement électrique alors que le chauffe-eau est vide d'eau ou partiellement rempli, ou à l'accumulation de dépôt causant des éléments chauffés sans eau.
- 6) Pour tout dommage ou défectuosité causé au chauffe-eau par tout raccord à une source extérieure d'énergie non-approuvée par le manufacturier ou pour une utilisation autrement qu'avec de l'eau potable, sans additifs comme le sel, le chlore, ou des produits chimiques autres que ceux qui sont ajoutés à l'eau pour la rendre potable.
- 7) Pour tout dommage ou défectuosité dû à l'enlèvement de l'anode ou de ne pas avoir vérifié que l'anode était encore fonctionnelle.
- 8) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'ajout de toutes pièces fabriquées par une autre compagnie ou pièces de remplacement non approuvées par le manufacturier tels qu'éléments, contôles, tubes-plongeur, valve de sécurité, etc...
- 9) Pour tout dommage occasionné par un chauffe-eau qui coule et qui n'est pas adjacent à un drain de plancher.
- 10) Pour tout chauffe-eau mis en opération à une température excédant la température maximale du thermostat et/ou le limiteur de haute température, ou pour tout chauffe-eau non alimenté en eau potable circulant en tout temps.
- 11) Pour tout chauffe-eau ayant un fond inversé (coup de bélière) dû à une pression supérieure à 300PSI. Cette pression excessive est causée par l'ajout, dans le système d'aqueduc, d'une valve de réduction de pression et/ou d'un clapet sur le système d'alimentation d'eau de la municipalité à l'intérieur du domicile.
- 12) Pour tout chauffe-eau installé à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

RESPONSABILITÉ POUR SERVICE ET MAIN-D'ŒUVRE

Cette garantie n'inclut aucuns frais de main-d'œuvre, de service, de l'enlèvement et de l'installation d'un chauffe-eau de remplacement. Tous les frais encourus sont à la charge du propriétaire du chauffe-eau.

FRAIS DE TRANSPORT

Si un chauffe-eau ou pièce devait être remplacé, ce dernier sera livré port payé par un transporteur au choix du fabricant, et sera accepté. Si la carte ne nous est pas retournée, une preuve d'achat affichant le nom, la date ainsi que l'endroit où vous avez effectué le retour du chauffe-eau ou pièce défectueuse chez le distributeur ou détaillant, seront aux frais du propriétaire.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant le service de garantie devrait être acheminée à votre contracteur, entrepreneur autorisé, ou détaillant par lequel vous avez acheté votre chauffe-eau. En retour, le dit contracteur, entrepreneur autorisé ou détaillant communiquera avec le manufacturier. Si cette procédure ne peut être appliquée, veuillez entrer en communication avec un des détaillants de votre localité vendant nos produits. Si vous désirez avoir d'autres informations concernant la garantie, n'hésitez pas à communiquer avec notre département de service à la clientèle au (514) 645-8893 ou 1-800-363-9354, poste 240. Afin de répondre à votre appel dans les plus brefs délais, veuillez avoir en mains le numéro du modèle ainsi que le numéro de série de votre chauffe-eau. Vous les trouverez sur la plaque signalétique apposée sur le côté de votre réservoir. La preuve d'achat avec la date, le nom du magasin où le chauffe-eau a été acheté est obligatoire si la date de fabrication excède la période de garantie offerte par le fabricant.

DIVERS

Personne n'est autorisée à modifier les conditions de cette garantie. Le fabricant ne reconnaîtra aucune offre de garantie, de quelque nature qu'elle soit, autre que la garantie de base limitée. Aucune réclamation pour tous les incidents ou dommages consécutifs (incluant les dommages causés par la cuve intérieure qui coule) ne sera acceptée. Si la carte ne nous est pas retournée, une preuve d'achat affichant le nom, la date ainsi que l'endroit où vous avez effectué votre achat sera nécessaire afin de répondre à votre demande de réclamation. Si vous ne pouvez pas nous retourner cette preuve d'achat, la période de garantie offerte sera alors réduite au minimum. Afin d'éviter toute confusion et/ou malentendu, nous vous suggérons donc fortement de nous retourner votre carte de garantie dûment remplie dans les quarante cinq (45) jours suivant la date d'installation.

Annexe

Information supplémentaire en égard aux directives d'installation de la page 10

Directives d'installation de chauffe-eau conçus pour le chauffage combiné d'eau potable et le chauffage du bâtiment.

Un chauffe-eau ne peut être utilisé uniquement pour le chauffage du bâtiment.

